

PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2025





ASSOCIATION LE CHAMP DE LA CROIX
IME LES ALLAGOUTTES – LE SURCENORD
Lieu-dit Les Allagouttes 68370 ORBEY
<https://www.lechampdelacroix.org/>

Date de validation du projet d'établissement en conseil d'administration	25/02/2022
Avis du conseil de la vie sociale concernant le projet d'établissement	08/03/2022

Table des matières

Préambule.....	1
.....	3
Partie 1 - Présentation du projet technique de l'IME.....	3
1. Les origines de l'établissement.....	4
2. Le contexte, le cadre et les moyens de l'établissement	5
2.1 Les missions et le cadre réglementaire	5
2.2 Le cadre professionnel & éthique.....	9
2.3 Les contractualisations engagées (conventions tripartites).....	9
3. Présentation du public accueilli.....	10
3.1 Caractéristiques communes identifiées et évolutions significatives constatées dans le temps.....	10
3.2 Le relevé des besoins des personnes accueillies	10
4. Le cadre sociotechnique de l'établissement	11
4.1 Analyse organisationnelle	11
4.1.1 L'équipe au service de l'établissement et des personnes accompagnées.....	11
4.1.2 La prévention des risques	14
4.1.3 Le système de management de la qualité	15
4.2 Gestion financière	15
4.3 Les dimensions de l'accompagnement.....	15
4.3.1 Activités et conditions	15
4.3.2 Structures et prestations.....	16
4.3.3 Instances & outils.....	17
4.3.4 Le processus d'admission	18
4.3.5 La personnalisation de l'accompagnement	19
4.3.6 La dimension partenariale.....	19
Partie 2 – Présentation du projet pédagogique & managérial de l'IME	21
1. Présentation du projet pédagogique	22
1.1 la pédagogie curative : une pédagogie en mouvement.....	22
1.2 La vie de l'établissement	26
1.2.1 Une démarche qui repose sur des principes opérationnels : une rencontre entre pédagogie curative et expériences de terrain	26
1.2.2 L'organisation collective de la vie quotidienne.....	29
Maison Bruno	30
Maison Didierjean.....	31

Maison Saint Jean	32
Maison du Surcenord	32
1.2.3 les activités pédagogiques et d'apprentissage	34
L'école de la vie	34
Les ateliers pédagogiques en lien avec le projet scolaire (Maison Bruno / Maison Didierjean)	38
Les apprentissages préprofessionnels (Maison St Jean, Maison Surcenord)	40
1.2.4 Le soutien thérapeutique	45
1.2.6 L'accompagnement des enfants et adolescents présentant des troubles du spectre autistique	46
2. Présentation du projet managérial	49
2.1 Le management	49
2.2 Les principes	49
2.3 Le style de management	49
2.4 La gestion des emplois et des compétences	50
3. En synthèse	50
.....	51
Partie 3 – Présentation du projet qualité et développement de l'IME	51
1. Les objectifs généraux du projet qualité et développement.....	52
2. Les objectifs opérationnels du projet qualité et développement.....	52
2.1 Les axes d'amélioration	52
2.1.1 Le principe d'équilibre	52
2.1.2 La dimension pédagogique	53
2.1.3 La démarche qualité et gestion des risques.....	53
2.2 Les axes de développement	53
2.2.1 Consolider et développer l'activité d'inclusion scolaire.....	53
2.2.2 Politique d'attractivité et de fidélisation	54
2.2.3 Un projet autour de l'inclusion des personnes accueillies	54
.....	56
En conclusion	56
Révisions du projet d'établissement.....	57

Préambule

Au tournant des années 70, l'Association Le Champ de la Croix a été créée sous l'impulsion de familles d'accueil répondant aux besoins d'enfants porteurs de troubles autistiques. Dès lors, l'Association a eu pour mission la gestion d'un Institut Médico Éducatif qui s'est structuré au fil des projets et des évolutions des politiques publiques.

Dans un contexte où désormais, la logique de parcours se substitue à la logique de place, où le concept d'inclusion forge un nouveau paradigme, où l'institution doit s'inscrire dans un mouvement de désinstitutionalisation, le projet d'établissement doit assimiler ces nouveaux enjeux.

Le projet de l'IME « Les Allagouttes - Le Surcenord » s'inscrit ainsi dans plusieurs orientations fortes pour les années à venir. Ces orientations, qui s'expriment sous la forme de logiques d'action, sont les suivantes :

- **Une logique projet** : placer le projet pédagogique (projet d'accompagnement) au centre des interventions et des stratégies dans une volonté permanente de cohérence. Le projet pédagogique devant être une finalité autant qu'un guide (dans le respect strict de l'intérêt supérieur de la personne accompagnée).
- **Une logique de professionnalisation** : développer les savoir-faire métiers, adapter les outils d'intervention, améliorer la veille médico-sociale, structurer et valoriser les pratiques professionnelles.
- **Une logique de congruence** : rechercher la meilleure adéquation possible entre les besoins des personnes accueillies et les moyens mis à disposition, trouver un équilibre entre la réalité d'une situation et les capacités de l'établissement.
- **Une logique qualité** : traduire les évolutions normatives et contextuelles sous la forme d'un système de management de la qualité.

Ces orientations représentent les fondements du projet pour les cinq années à venir, dans une perspective de transition, autant en ce qui concerne le fonctionnement de l'établissement que son projet pédagogique.

L'établissement, comme exposé avec les orientations présentées ci-dessus, est en cours de refonte de son projet global afin d'adapter son intervention aux besoins des personnes accueillies, aux nouveaux contextes institutionnels autant qu'aux avancées du secteur.

L'IME Les Allagouttes-Le Surcenord a ainsi commencé à structurer une démarche qualité intégrée et à décliner les objectifs du CPOM liant l'établissement aux politiques publiques du secteur.

En ce qui concerne les aspects éducatifs, ce projet, tout en conservant son histoire marquée par la pédagogie curative, s'autorise également à prendre une liberté dans la traduction des concepts fondateurs de cette pédagogie spécifique. En ce sens, des éléments apparaissant pertinents en termes d'éthique et de qualité d'accompagnement ont été exposés, tandis que d'autres, dont les contenus

semblent désormais quelque peu datés ou laissant le champ à de trop grandes interprétations, ont été précisés.

Dans le même temps, l'établissement a valorisé de nombreux principes de travail ou d'intervention qui dépassent la seule pédagogie curative. Ces principes qui renvoient à de nombreuses sources philosophiques, sociologiques ou managériales (Platon, Levinas, Ricœur, Follett...) sont le fruit du travail de l'établissement et ont notamment été révélés par l'évaluation interne menée en amont de l'écriture de ce projet.

Ce projet est donc un **projet de transition** car l'établissement, qui a construit ses réponses et son identité sur une culture du vivre ensemble, proposant un accompagnement global qui en détermine les caractéristiques et les qualités, doit s'adapter aux nouvelles attentes sans pour autant perdre son âme.

L'affirmation des valeurs et de la culture institutionnelle doit permettre de garantir la qualité d'un accompagnement original et reconnu, apportant aux personnes accompagnées les bases d'une vie sociale, valorisante, apprenante et inclusive.

En effet, dans un monde en proie au doute et en quête de sens, la possibilité de vivre des expériences sensorielles, sociales et culturelles, autour d'activités et de travaux tangibles comme le jardin, la ferme, la cuisine, dans un environnement soigné, respectueux de la nature et des hommes, peut apporter aux personnes accompagnées la confiance, la compétence et l'assurance nécessaires à une inclusion sociale riche et solide.

Soutenu par ses tarificateurs et partenaires, l'établissement doit désormais relever les défis de la modernité, en bonifiant l'expérience et les savoir-faire transmis depuis plus de cinquante ans. C'est donc avec confiance et engagement qu'il décline son projet, actant une nouvelle ère contractuelle, tournée vers l'innovation et la réponse aux besoins relevés.

Il est en dernier lieu à préciser, dans un souci de clarté de la lecture de ce projet, qu'il a été structuré en trois parties distinctes, mais complémentaires.

La première partie porte sur l'organisation technique de l'établissement (cadre institutionnel et juridique, environnement d'intervention, moyens à disposition).

La deuxième partie concerne le contenu éducatif proposé par l'établissement (orientations pédagogiques, modalités professionnelles d'accueil et d'accompagnement)

La troisième partie met en lumière les perspectives d'amélioration et d'évolution que l'établissement souhaite poursuivre sur ces cinq prochaines années.

Une conclusion vient enfin reprendre le contenu global du projet d'établissement tout en réaffirmant son positionnement institutionnel.



Qu'est-ce qu'un projet technique ?

Cette première partie du projet d'établissement porte sur le projet technique (manuel technique) de l'établissement.

Elle met en avant le contexte médico-social de l'établissement, son cadre d'intervention (associatif et réglementaire) ainsi que les moyens dont dispose l'établissement pour conduire à bien sa mission (moyens techniques, financiers, humains) et la structure de l'accompagnement mis en place.

1. Les origines de l'établissement

L'Association Le Champ de la Croix est née le 3 août 1968 sous l'impulsion de familles d'accueil. L'Association prendra le nom de « Champ de la Croix » car il s'agit du lieu où la première famille a accueilli un enfant porteur d'autisme en 1966 sur la commune de Lapoutroie. La première maison créée portera son prénom : « Maison Bruno ».

Les quatre familles d'accueil à l'initiative du projet portaient l'impulsion de la Pédagogie Curative selon Rudolf Steiner. Sous l'égide du Docteur Schoch, pédiatre strasbourgeois qui endosse les fonctions de président, l'initiative commence à se structurer. L'établissement « *IME Les Allagouttes- Le Surcenord* » est donc le résultat de phases successives de construction et de structuration.

Le 29 juillet 1970, l'autorisation de création de l'établissement est accordée. À partir de cette date, il va se structurer sur le site des Allagouttes autour de l'ouverture successive des différentes maisons. En 1974, l'évolution de l'agrément permet l'ouverture d'une quatrième maison sur le site de Surcenord. Dès lors la construction est achevée. L'établissement dispose de quatre maisons, deux IMP pour les enfants et deux IMPRO pour les jeunes adultes, accueillant respectivement une quinzaine d'hôtes. En 1982, Maison Bruno est déplacée et intègre le site des Allagouttes pour donner la configuration définitive que nous connaissons aujourd'hui.

La mission première de l'établissement est donc d'offrir un lieu de vie. C'est cette volonté qui a fédéré l'engagement et l'enthousiasme lors de la phase pionnière de construction. L'objectif est d'y faire vivre des petits groupes d'enfants et jeunes adultes dans un cadre familial. Cet apprentissage de la socialisation, dans un contexte protégé, vise l'épanouissement des personnes en cultivant les bases d'une inclusion harmonieuse et durable.

Cette approche, valorisée et reconnue des partenaires, vaut à l'établissement d'accueillir des enfants ou jeunes adultes d'horizons et profils variés, en pariant sur les vertus thérapeutiques et de tempérance du lieu ainsi que des activités proposées pour lesquelles il est souvent sollicité.

L'Association le Champ de la Croix, si elle ne gère qu'un établissement, n'est cependant pas restée inactive dans la genèse de nouveaux projets et la création de nouvelles structures.

En 1986, face aux besoins de places d'adultes pour les usagers de l'IME, est née l'Association Les Sources. Aujourd'hui, cette Association gère un Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) de 36 places.

En 2008 l'Association le Champ de la Croix a missionné un groupe de travail et délégué un chef de service afin de permettre la création d'un ESAT articulé avec un Foyer D'hébergement pour Adultes Handicapés Travailleurs (FAHT) de 18 places et un Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) de 22 places. Suite à l'autorisation par la Commission Régionale de l'Organisation Sociale Sanitaire et Médicale (CROSSM) et à l'obtention des financements par le Conseil Général et l'ARS, une nouvelle association nommée l'Âtre De La Vallée a vu le jour.

À ce jour, chacune des associations gère un établissement, sans unité administrative ni juridique, mais en partageant une même filiation.

En 2008, l'évolution de l'agrément permet de reconnaître 18 places pour enfants porteurs d'autisme. En 2009, le nouveau bâtiment école est inauguré. Il permet d'accueillir quatre classes, l'atelier bois, le cabinet médical, une salle de thérapie ainsi qu'une salle de spectacle digne du projet culturel et de partage porté par l'association.

En 2018, un « tournant associatif » est engagé : ouverture du conseil d'administration à de nouveaux membres, changement de direction. De nombreux départs à la retraite conduisent à la mise en place d'une nouvelle équipe de cadre. Le virage amorcé aboutit à une nouvelle contractualisation avec l'ARS par la conclusion d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Le déploiement d'une politique de normalisation, permettant de répondre à la volonté de pérenniser l'identité de l'établissement tout en intégrant les bonnes pratiques professionnelles et les orientations des nouvelles politiques publiques, pose l'équation à résoudre pour la nouvelle équipe. L'inclusion sociale, la sécurisation et la modernisation de l'accueil, la mise en place de procédures et l'intégration des recommandations institutionnelles représentent les objectifs à atteindre par l'ensemble des acteurs institutionnels.

À la rentrée 2020, une Unité d'Enseignement Externalisée est ouverte au sein du collège d'Orbey. Petit à petit des places d'internat se transforment en accueil de jour des enfants de la vallée validant cet objectif du CPOM en enrichissant l'offre de service.

2. Le contexte, le cadre et les moyens de l'établissement

2.1 Les missions et le cadre réglementaire

⇒ L'association gestionnaire

L'association donne délégation aux responsables d'établissements¹ pour développer un projet personnalisé et un accompagnement global autour des orientations issues de la pédagogie curative ainsi que des outils qui permettent à chacun de trouver sa place dans la société tels que :

- Un accompagnement dans des lieux de vie, avec une population diversifiée.
- Une image globale de l'homme.
- La richesse et la créativité relationnelles.
- La stimulation sensorielle dans tous les domaines de la vie.
- La reconnaissance du parcours de vie individuel (du projet de vie personnel) de chacun.
- La valeur thérapeutique de l'art.
- L'organisation et la structuration des rythmes de vie, du temps et de l'espace.
- La vie culturelle et artistique au sens large.
- Le développement de l'autonomie et l'insertion sociale.
- La richesse d'un réseau permettant le développement de partenariats multiples et diversifiés.

⇒ Structure gérée par l'association

L'association « Le Champ de la Croix » gère un établissement médico-social au titre la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Cette loi cadre définit clairement quels établissements ou services participent du champ social ou médico-social en France. Sur le plan administratif, l'établissement est un **Institut Médico-Éducatif** qui se compose d'un IMP (sur le site des

¹ Document Unique de Délégation et délégations de pouvoirs.

Allagouttes pour les enfants et les adolescents) et d'un IMPRO (sur les sites des Allagouttes et du Surcenord pour les jeunes adultes).

L'objectif d'un IME est de dispenser une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques et recourant à des techniques de rééducation.

Un Institut Médico-Éducatif regroupe ce que l'on désignait auparavant et de façon distincte les "Instituts Médico-Pédagogiques" (IMP) et "Instituts Médico-Professionnels"(IMPro).

Par ailleurs, un Institut Médico-Éducatif (IME) est spécialisé selon le degré et le type de handicap pris en charge. En effet, la déficience intellectuelle peut s'accompagner de différents troubles, tels que des troubles de la personnalité, des troubles moteurs et sensoriels, des troubles graves de la communication...

Les IME sont financés par l'Assurance Maladie en tenant compte du prix de journée et par suite d'un agrément de l'ARS (Agence Régionale de Santé), dans le cadre de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002.

Les IME sont régis par l'annexe XXIV au décret n° 89-798 du 27 octobre 1989.

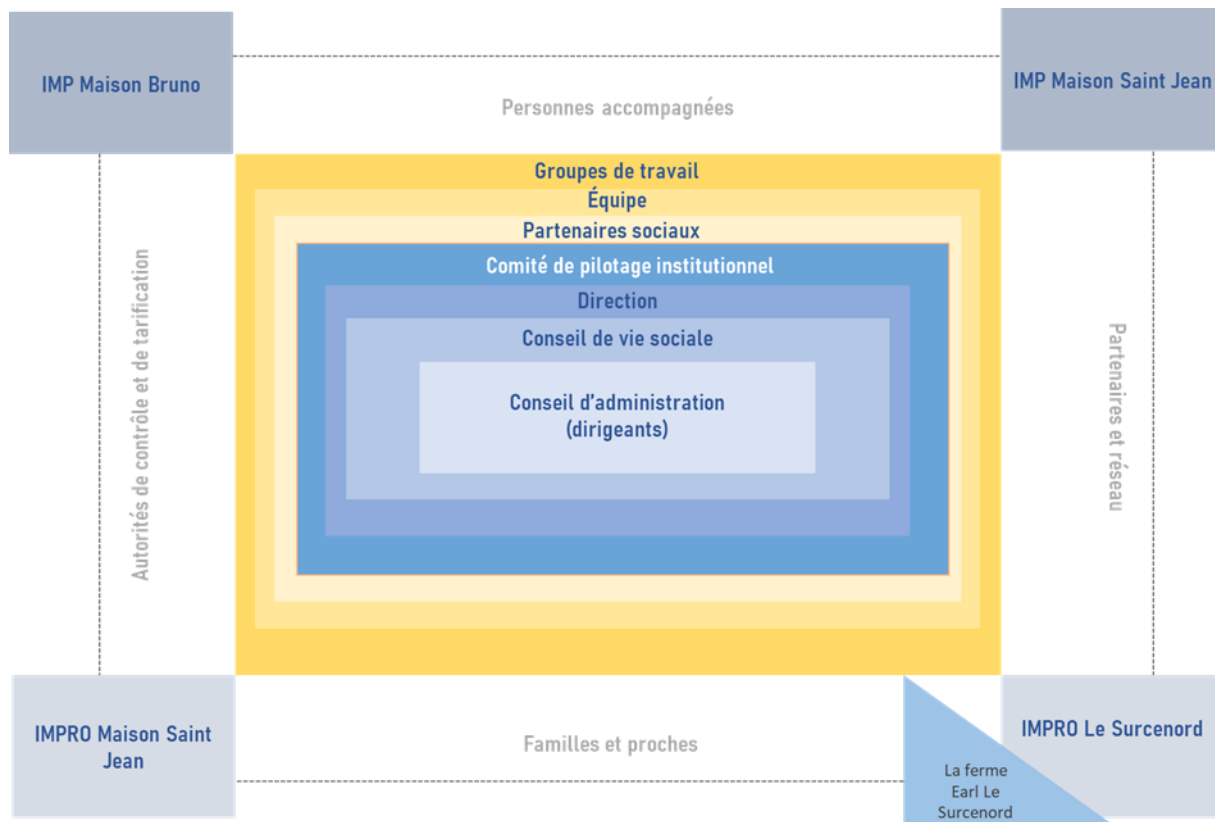
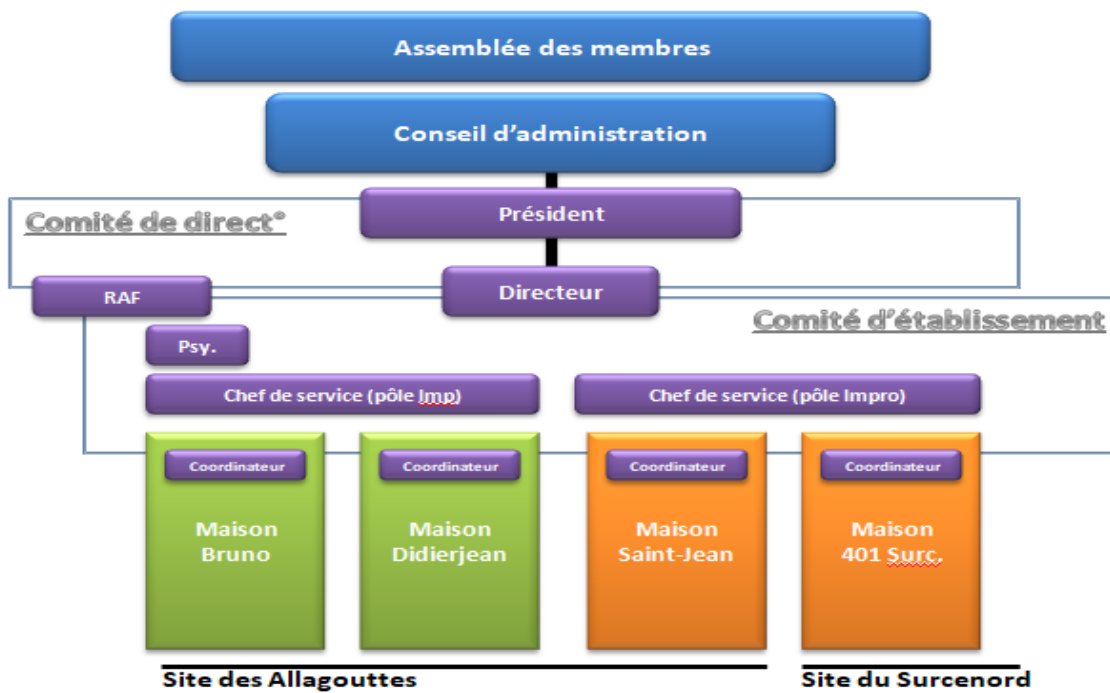
IME « Les Allagouttes et Le Surcenord » N° Finess : 680001393 / N° Finess : 680002037	
Association gestionnaire	Association Le Champ de la Croix Inscrite au Registre des Associations / Tribunal d'Instance de Kaysersberg vol. X - Folio 37
Territoire	Communauté de Communes de Kaysersberg (Haut-Rhin / Alsace / Région Grand Est)
Champ d'intervention	Travail social Décret n° 2017-877 du 6 mai 2017 relatif à la définition du travail social
Cadre d'intervention	Établissement médico-social / Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002
Secteur d'intervention	Handicap
Public accueilli	Enfants, adolescents, adultes (H/F) de 6 à 25 ans orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) avec notification de la CDAPH ² et présentant une situation handicapante (déficiences intellectuelles avec ou sans troubles du comportement, troubles du spectre autistique, troubles envahissants du développement, troubles du comportement).
Nombre de salarié.es	L'IME emploie 63 salariés pour 51.21 ETP.

² Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées

Structure institutionnelle	<p>Aux Allagouttes (dénomination de l'emplacement géographique) Deux IMP et un IMPro</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison Bruno (IMP) : 15 enfants de 6 à 13 ans. - Maison Didierjean (IMP) : 15 enfants de 13 à 17 ans. - Maison St Jean (IMPro) : 15 adolescents(es) de 15 à 25 ans. <p>À Surcenord (dénomination de l'emplacement géographique) Un IMPro : 13 à 15 adolescents(es) de 15 à 25 ans</p>
Cadre réglementaire	<p>La mission de l'IME se trouve définie à l'article D 312-12 du code de l'action sociale et des familles modifié par le Décret n°2009-378 du 2 avril 2009.</p> <p>« L'accompagnement mis en place au sein de l'établissement (...) tend à favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne et sociale des enfants ou adolescents accueillis. Il a également pour objectif d'assurer leur insertion dans les différents domaines de la vie, la formation générale et professionnelle. »</p>
Description de l'activité	<p>Aux Allagouttes, deux maisons (ex-IMP) accueillent pour l'une, 15 enfants et pour l'autre, 15 adolescents(e)s de 13 à 17 ans. Une troisième maison IMPRO accueille 15 jeunes adultes de 16 à 25 ans. Le Surcenord accueille 14 jeunes adultes de 15 à 25 ans.</p> <p>Un grand bâtiment récent, sur trois étages, héberge l'école, des ateliers, les salles de thérapie, le cabinet médical, une salle de travail ainsi que la grande salle, son hall d'accueil, ses coulisses et ses rangements.</p> <p>L'accueil, l'administration et la direction sont situés dans un autre bâtiment.</p>
Modalités d'accueil	54 places Internat & 4 place semi-internat
Autorité de contrôle et de tarification	Agence Régionale de Santé

Secteur d'intervention	Département	Catégorie et raison sociale de l'établissement ou service	Date de 1ère autorisation et date de renouvellement	Capacité autorisée	Capacité installée et financée
Handicap (enfance)	68	IME Les Allagouttes - Le Surcenord	9 mars 2009 31 août 2017	58	58

Il est à préciser qu'en parallèle de l'Association Le Champ de la Croix existe l'Association d'Aide aux Enfants du Champ de la Croix (association de gestion immobilière).



Architecture sociale et organisationnelle de l'IME Allagouttes - Le Surcenord

2.2 Le cadre professionnel & éthique

L'accueil des personnes s'inscrit dans les orientations de la loi de janvier 2002 et dans les orientations de la loi n°2005-102 du 11 février 2005. Il met ainsi en place les cadres d'action liées aux politiques de bienveillance et de qualité du secteur social et médico-social :

- Remise d'un livret d'accueil contenant notamment la Charte des droits et libertés de la personne accueillie
- Mise en place d'un projet personnalisé
- Élaboration d'un règlement de fonctionnement
- Communication aux personnes accueillies de l'identité de la personne qualifiée
- Réalisation des processus d'évaluation interne et d'évaluation externe
- Élaboration d'un projet d'établissement
- Mise en place d'un conseil de vie sociale

Les principes qui sont à associer à la mise en place des instances susnommées ou des documents ci-dessus présentés sont des principes liés aux droits fondamentaux de toutes personnes accueillies dans un établissement social ou médico-social à savoir « le respect de leur sécurité, de leur liberté, de leur dignité, de leur vie privée, de la confidentialité des informations les concernant ».

2.3 Les contractualisations engagées (conventions tripartites)

L'établissement a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Agence Régionale de Santé Grand-Est avec entrée en vigueur le 1er janvier 2020.

Les objectifs opérationnels et plans d'actions faisant l'objet de la contractualisation sont les suivants :

- 1- Améliorer la qualité de l'accompagnement
- 2- Organiser la lisibilité de l'offre d'accompagnement du gestionnaire auprès des acteurs partenaires
- 3- Organiser l'inclusion en milieu ordinaire
- 4- Organiser la diminution du nombre de jeunes adultes maintenus dans l'IME au titre de l'amendement Creton
- 5- Organiser l'accès à la santé des enfants et des jeunes accueillis
- 6- Diversifier les modalités de prise en charge
- 7- Améliorer le pilotage interne et la gouvernance et poursuivre la démarche d'amélioration de la gestion des ressources humaines

La dotation globalisée commune de référence financée par l'assurance maladie du périmètre du CPOM est de 3 239 422,00 € au 1er janvier 2020.

Il est à noter que le CPOM comprend une demande d'autorisation de transformation de places d'internat (3) en places de semi-internat (4) et d'un fléchage de places d'accueil temporaire.

3. Présentation du public accueilli

3.1 Caractéristiques communes identifiées et évolutions significatives constatées dans le temps

Les personnes accueillies sont des enfants, des adolescents et des adultes (femmes et hommes) présentant une situation de handicap.

Les personnes accueillies au sein de l'établissement bénéficient toutes d'une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) pour déficience intellectuelle. Toutes les admissions sont soumises à autorisation préalable de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

L'établissement a toujours accueilli une population non catégorisée, pariant sur les vertus du vivre ensemble et l'enrichissement par la différence. Depuis 2009, 18 places pour enfants porteurs d'autisme ont été précisées dans l'agrément de l'établissement.

3.2 Le relevé des besoins des personnes accueillies

L'établissement met en place tous les cinq ans un relevé des besoins des personnes accueillies. Ce relevé réalisé durant l'année 2020 précise les besoins auxquels se doit de répondre l'IME :

Nomenclature des besoins	Typologies et transcription des besoins en référence
Besoins fondamentaux généraux Définition : Besoins de tout être humain.	Les besoins physiologiques des personnes (manger, boire, se reposer et dormir) doivent être couverts.
	Les personnes accueillies sont suivies et aidées, si besoin est, dans leur hygiène et leur présentation (habillement...).
	Les personnes sont accompagnées sur le plan de leur santé et des soins appropriés leurs sont prodigués par des professionnels qualifiés.
	Un travail sur l'épanouissement et l'émancipation ³ des personnes accueillies est élaboré au sein de l'établissement.
	Les personnes évoluent en sécurité dans l'établissement.
	Une mise en avant du contenu et du cadre de l'intervention est proposée par l'établissement ainsi qu'un travail sur le cadre, les règles et les limites des comportements au sein de l'établissement
Besoins fondamentaux sectoriels	Les droits des personnes et de leurs familles sont respectés dans leur intégrité, leur liberté, leur confidentialité, leur vie privée et leur dignité. Les personnes et leurs familles sont informées des modalités de fonctionnement de l'établissement. Les liens sociaux et familiaux des personnes accueillies sont respectés. Les personnes sont respectées dans leurs croyances.

³ À partir d'un ensemble d'activités physiques, cognitives, intellectuelles et émotionnelles.

4. Le cadre sociotechnique de l'établissement

4.1 Analyse organisationnelle

L'établissement met en place une organisation qui se déploie autour de deux axes :

- Le management global
- L'accompagnement

4.1.1 L'équipe au service de l'établissement et des personnes accompagnées

Le tableau suivant présente l'ensemble des postes qui compose l'équipe de l'établissement :

Nombre salariés	Postes	ETP
6	Fonction pilotage et gestion	5.5
1	Directeur	1
2	Chef de service éducatif	2
3	Administratif et gestion (RH, Comptabilité, Accueil)	2.5
40	Fonction éducative et pédagogique	36.74
14	Éducateurs spécialisés ou Éducateurs de Jeunes Enfants	14
13	Moniteurs éducateurs	12.3
2	Éducateurs techniques	0.73
1	Moniteurs d'atelier	1
1	Éducateurs scolaires	0.21
9	Accompagnants éducatifs et sociaux	8.5
2	Fonction soins	0.76
2	Médecins (généraliste et pédopsychiatre)	0,26
1	Infirmier	0.5
9	Fonction services généraux	7.25
2	Cuisine	1.87
5	Lingerie et Entretien	3.88
2	Maintenance	1.5
6	Fonctions thérapeutiques	2.76
6	Thérapeutes	2.76
63	Totaux	52.51

Pilotage et encadrement

L'établissement dispose d'un système de pilotage associatif : le conseil d'administration est le dirigeant des établissements et octroie des délégations à une direction disposant d'un statut de salarié. Il est par ailleurs à préciser que la direction de l'établissement possède un diplôme de niveau I (CAFDES).

La ligne managériale de l'établissement est représentée par la direction et deux chefs de service (manager de proximité). Le chef de service est un relais, une interface entre la Direction et les équipes pluri-professionnelles. Il a pour mission principale, sous la responsabilité de la Direction, l'encadrement des équipes et la coordination des actions socio-éducatives.

Il est à noter que quatre coordinateurs (ne disposant pas d'un statut cadre) viennent seconder les chefs de service. Des délégations spécifiques viennent également appuyer le fonctionnement de l'établissement sur certaines thématiques (suivi des soins, commandes/ approvisionnement, argent de poche, sécurité voiture...).

L'éducateur d'internat

Il a pour mission d'accompagner, stimuler et dynamiser les jeunes dans la vie quotidienne sur le plan éducatif et pédagogique. Garant des règles du vivre ensemble il est support d'identification à l'apprentissage du savoir vivre et l'accompagnateur vers l'inclusion et la participation sociale.

Au sein de chaque maison, les éducateurs sont référents d'un ou plusieurs jeunes. Leur rôle consiste dans le suivi d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes, pour tout ce qui se rapporte à leurs accompagnements proches en lien avec leur âge réel et les objectifs de leur projet personnalisé. Le suivi consiste à accompagner leurs besoins intimes et personnalisés (hygiène, vêtue, affaires personnelles, espace de vie) ainsi que d'organiser les activités individualisées (cours de musique, lien associatif, projets personnels) en institution et hors institution. Le référent est aussi au cœur des relations avec la famille avec laquelle il communique régulièrement. À ce titre il est présent lors des réunions de synthèse et acteur dans la mise en œuvre et le suivi du projet individuel d'accompagnement.

L'éducateur d'atelier

Son rôle est d'accompagner, stimuler et dynamiser les jeunes dans les apprentissages et la mise au travail sur le plan éducatif et pédagogique. Faire ensemble est sa devise. Il s'implique et veille à ce que les réalisations ou travaux soient aboutis, qu'ils véhiculent un sens et une finalité. Il doit adapter les travaux et organiser les tâches afin que tous les jeunes accompagnés puissent participer, à la hauteur respective de leurs moyens et en retirent une expérience ou un apprentissage.

L'éducateur scolaire

Il assume la responsabilité pédagogique d'une classe de 6 à 10 élèves tous les matins. L'éducateur scolaire est rattaché à une équipe éducative (Maisons Bruno ou Maison Didierjean) et participe à l'élaboration des projets éducatifs et pédagogiques. En cohérence avec la pédagogie au cœur du projet de l'établissement, il porte une attention aux méthodes qui en découlent (travail par périodes, reconnaissance de l'âge réel, concrétisation des apprentissages...) tout en veillant à l'adaptation du plan scolaire ou des activités mises en œuvre aux besoins des enfants accueillis.

L'équipe administrative

L'établissement dispose d'une équipe administrative correspondant à 2.5 ETP supervisée par la responsable administrative et financière. Cette équipe est regroupée dans le même bâtiment et a l'avantage de gérer l'intégralité des tâches administratives en propre⁴. De la même manière, il existe une polyvalence et une interconnaissance des postes. Centralisation, internalisation, polyvalence et

⁴ Une partie juridique est néanmoins traitée par un secrétaire général, de manière ponctuelle, sur certains projets des cabinets de consultants spécialisés

interconnaissance sont les clés d'une bonne performance de cette équipe. Un diagnostic informatique est en cours afin de pouvoir sécuriser et moderniser l'outil, améliorer la sauvegarde des données, et enfin, finaliser l'informatisation du dossier de l'utilisateur.

En dernier lieu, concernant la fonction accueil, cette dernière est intégralement prise en charge par le service administratif. Le rôle de l'accueil est de recueillir des informations, des appels, des livraisons, et de les orienter et les répartir à bon escient. Cela en prenant en compte le fonctionnement institutionnel, ces impératifs et l'objectif de répondre avec un soin propre à notre structure.

En conclusion, le pôle administratif se mobilise autour des besoins d'une petite structure dynamique, de ses collaborateurs et de ses bénéficiaires. Afin de coordonner les tâches, des réunions mensuelles sont planifiées, ainsi qu'une autoévaluation annuelle visant à améliorer le fonctionnement et la qualité du service.

Le système bureautique	
Dossier de l'utilisateur	At'home
Comptabilité	Compta First Cegi
Paie	Paye First
Budget	Budget First
Divers	Word, Excel, power point, lecteur PDF, Outlook

L'équipe médicale et paramédicale

L'équipe médicale se compose d'un médecin et d'une pédopsychiatre qui interviennent chacun lors d'une demi-journée hebdomadaire. Le pôle médical est soutenu par une infirmière à mi-temps qui sécurise le circuit du médicament et aide à la coordination du projet de soin, soutenue par les chefs de services et les référents soins de chacune des maisons. Enfin, deux kinésithérapeutes et une orthophoniste, avec lesquelles ont été établis des conventions, complètent l'équipe.

L'équipe thérapeutique

L'équipe thérapeutique, coordonnée par une psychologue qui intervient à plein temps dans l'établissement, est composée de deux psychomotriciennes, d'un art thérapeute, d'une musicothérapeute et d'une équithérapeute qui interviennent sur des temps partiels.

L'équipe logistique et entretien

Une équipe de deux cuisiniers intervient pour préparer les repas des deux IMP et assurer la logistique des commandes en lien avec la responsable administrative et financière et les éducateurs responsables des ateliers cuisines des IMPRO. Deux professionnelles se relaient afin d'assurer le service de lingerie pour les enfants de l'internat et notamment ceux qui ne rentrent pas les weekends. Quatre personnes assurent le nettoyage des locaux en se répartissant prioritairement par maison. Un poste et demi est alloué à l'entretien et la maintenance des maisons et des installations techniques de l'établissement.

La gestion sociale

L'établissement a mis en place des instances représentatives du personnel. Une grande attention est portée à la circulation de la parole concernant les conditions de travail et d'emploi. L'important étant que les discussions soient toujours en cohérence avec le projet d'établissement (missions, principes, objectifs que l'établissement s'est donné).

4.1.2 La prévention des risques

Santé et sécurité

L'article L. 311-3 du Code de l'action sociale et des familles dispose dans son premier alinéa que la sécurité est garantie à toutes les personnes accueillies par les établissements sociaux et médico-sociaux dans le respect des dispositions législatives et réglementaires. De la même manière, l'employeur est tenu à une obligation en termes de santé et sécurité au travail vis-à-vis de ses salariés.

L'établissement est classé type J ERP 5^{ème} catégorie (maisons)

L'établissement est classé type RL 4^{ème} catégorie (école et salle de spectacle)

Un ensemble d'actions sont mises en place pour répondre à ces obligations :

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
Nomination d'un référent en santé et sécurité du travail (SST)
Formation de sauveteurs secouristes du travail
Mise en place d'un système de sécurité incendie
Mise en place d'un système de contrats de maintenance (chauffage, matériels de cuisine, machines-outils)
Mise en place d'un Plan de Maitrise Sanitaire pour la cuisine (en construction)
Mise en place du système HACCP en cuisine

Prévention de la maltraitance

Avant la question de la prévention de la maltraitance, c'est un système institutionnel bientraitant qui est mis en place. Le travail par petites unités, le fonctionnement par âge, la prise en compte de l'âge réel, la mise en place de temps d'échanges professionnels réguliers⁵, la mise en œuvre de réunions pluridisciplinaires, la recherche d'une continuité dans l'accompagnement (y compris par la présence de professionnels éducatifs la nuit⁶), la mise en place d'un CVS et l'information transparente que ses membres reçoivent, le partage de valeurs altruistes, la formalisation de règlements, sont autant d'éléments qui permettent de déployer une politique de bientraitance.

De nombreuses formations autour de la bientraitance sont également mises en place.

Il est à noter pour finir que la psychologue de l'établissement met en place une supervision éthique des règlements des maisons. En ce qui concerne la prévention de la maltraitance, l'établissement s'est doté de fiches de signalement et d'une procédure de rédaction des rapports d'incidents. Les remontées sont traitées et archivées par la direction et la psychologue. Des statistiques annuelles permettent d'analyser et de mettre en perspective les axes d'amélioration.

⁵ Dont les réunions d'auto-évaluation par unités qui comportent un onglet bientraitance à traiter.

⁶ Et non des veilleurs

4.1.3 Le système de management de la qualité

L'établissement dispose d'un système de management de la qualité structuré autour d'un référentiel qualité global créé en interne avec l'appui d'un cabinet d'ingénierie-conseil.

Dans le cadre du respect de ses obligations et dans une logique d'amélioration continue, l'établissement Les Allagouttes - Le Surcenord met également en place :

- Une évaluation interne de ses pratiques et de son fonctionnement tous les cinq ans
- Une évaluation externe de ses pratiques et de son fonctionnement tous les sept ans

Dans la même dynamique, l'établissement veille à suivre l'évolution des recommandations de bonnes pratiques professionnelles du secteur. Ces recommandations étant validées et mises en ligne sur le site internet de la Haute Autorité de Santé.

4.2 Gestion financière

Depuis la signature du CPOM entré en vigueur au premier janvier 2020, l'établissement est passé en dotation globale pour un budget d'environ 3 300 000 Euros. Désormais, le dialogue de gestion s'effectue à travers l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et sa version réalisée (ERRD). Cette procédure se substitue aux budgets prévisionnels et se caractérise par une inversion de la logique antérieure : la prévision des produits détermine dorénavant celle des charges. La généralisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) et le passage à l'EPRD sont deux réformes structurantes dans le secteur médico-social.

Les cadres normalisés sont préparés sous la responsabilité de la responsable administrative et financière sous contrôle de la direction qui argumente les rapports d'activité et rapports budgétaires.

Les comptes sont révisés par un commissaire aux comptes et validés annuellement par vote de l'Assemblée Générale des membres de l'Association.

4.3 Les dimensions de l'accompagnement

L'accompagnement est au cœur du travail social ou médico-social. Cependant, il n'existe aucune définition officielle de ce qu'est un accompagnement. Aussi, dans un souci de clarté et par conscience professionnelle, notre établissement a décliné ce que comprend et ce qui permet la mise en place d'un accompagnement :

- Les activités et conditions
- Les structures et prestations
- Les instances et outils

4.3.1 Activités et conditions

Les dimensions de l'accompagnement, entendues comme l'ensemble des activités et conditions proposées aux personnes accueillies, sont les suivantes :

Accueil et accompagnement
Aide à la vie quotidienne ⁷
Surveillance et suivi médical
Soutien thérapeutique
Soutien éducatif
Soutien psychologique et affectif
Accompagnement à la scolarité
Animation, découvertes, éveil et vie sociale
Activités professionnalisantes
Travail avec les familles
Logistique
Hébergement permanent et temporaire
Restauration
Transport
Lingerie
Cadre de vie
Maintien d'un cadre de vie, en intérieur et en extérieur, accueillant, apaisant et stimulant, ouvert et sécurisé et intégré dans l'environnement.

4.3.2 Structures et prestations

Ces activités et conditions se traduisent concrètement dans un ensemble de structures et de prestations :

Structures
Maisons d'hébergement
Ferme du Surcenord / Manège
Batiment école / Cabinet médical / Salle de spectacle
Administartion / Salle de réunion
Lingerie
Prestations
Entretien
Ateliers pédagogiques
Classes
Ateliers préprofessionnels
Thérapies/Soutien psychologique
Activité cheval
Consultations médicales

⁷ « La communauté de vie et la vie quotidienne donnent un contenant. C'est la qualité première visée par notre action éducative » Projet d'établissement page 2

4.3.3 Instances & outils

Ces activités et conditions se traduisent concrètement dans un ensemble d'instances et d'outils :

Instances		
Comité de direction	Direction, ressources administrateurs, responsable humaines,	Bimensuel
Comité d'établissement	Direction, administrative et financière, chefs de service, coordinateurs psychologue, responsable	Hebdomadaire
Réunion d'équipe des maisons	Équipe des maisons	Bi-hebdomadaire
Réunion générale	Ensemble des équipes	Trimestrielle
Groupe école	Enseignants	Mensuel
Réunion des enseignants	Professeurs des écoles	Hebdomadaire
Réunion communautaire	Équipe des maisons, psychologue, jeunes accueillis	Hebdomadaire (IMPRO) Mensuelles (IMP)
Réunion de coordination des thérapeutes	Thérapeutes	Trimestrielle
Réunion groupe alimentation	Responsable administrative et financière, deux cuisiniers et deux éducateurs cuisine (IMPRO)	Hebdomadaire
Réunion des services administratifs	Responsable administrative et financière, comptable, aide-comptable/accueil	Mensuel
Conseil de vie sociale	Direction, familles, jeunes, collaborateurs	Trois fois par an
Réunions de synthèse	Chef de service, psychologue, référent éducatif (et parfois professeur des écoles dans le cadre des IMP)	Une fois par an par situation

Outils
Partenariats ⁸
Observations ⁹
Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA)
Projet Personnalisé Scolaire (PPS)
Règlements intérieurs des services
Auto-évaluation
Formation
Outils techniques ¹⁰
Techniques d'accompagnement (Makaton...)

4.3.4 Le processus d'admission

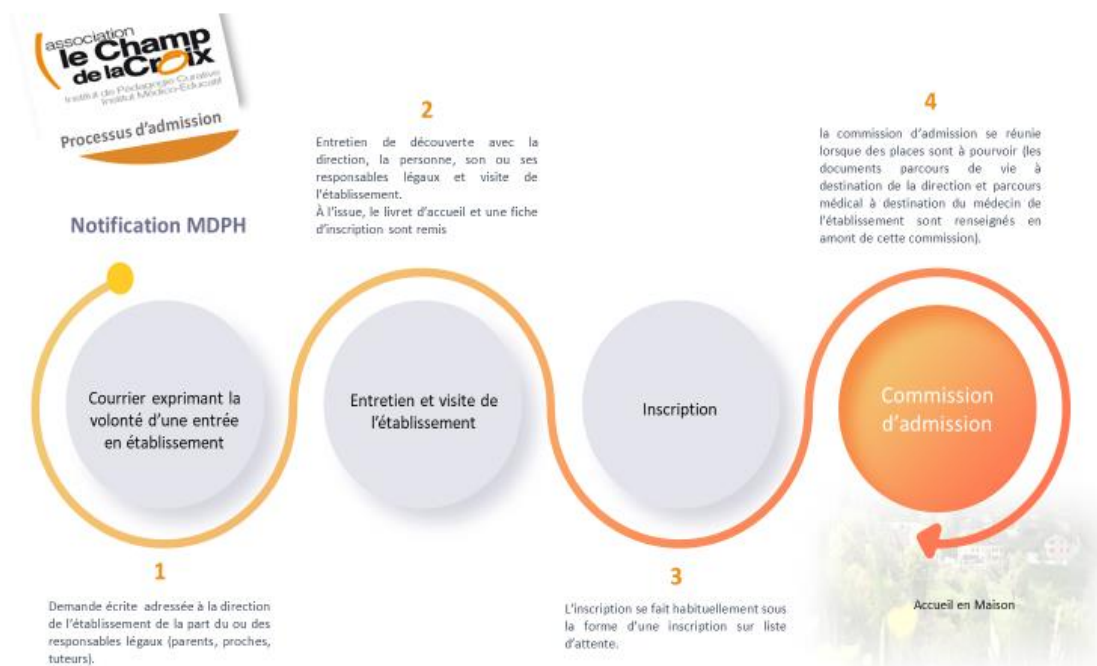
La procédure d'admission se déclenche à partir de la réception d'une demande de la famille ou du représentant légal, adressée auprès de l'établissement. Un échange permet alors de préciser la demande et de s'assurer de la possibilité de pouvoir y répondre. La présentation de l'établissement et l'analyse des besoins s'effectuent lors d'une visite de présentation réciproque, organisée sur site. À l'issue, le livret d'accueil et une fiche d'inscription sont remis à la famille ou représentant légal. C'est par retour de celle-ci que l'inscription sur la liste d'attente devient effective.

Les documents parcours de vie à destination de la direction et parcours médical à destination du médecin de l'établissement sont renseignés en amont de la commission d'admission qui se réunit lorsque des places sont à pourvoir. Bien entendu dans le cadre de nos relations avec les établissements ou services partenaires, des échanges et des collaborations peuvent s'organiser afin de guider les familles et orienter les parcours.

⁸ Centre Ressources Autisme, réseau RIET (...)

⁹« Une observation fine de la nature humaine est la base de notre travail. Ces observations sont précises, régulièrement renouvelées afin de permettre un processus évolutif tout au long de la vie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes accueillis ». » Projet d'établissement page 2

¹⁰ Échelle de Vineland utilisée par la psychologue par exemple.



4.3.5 La personnalisation de l'accompagnement

Pour chaque enfant, adolescent ou jeune adulte est rédigé un projet individuel d'accompagnement (PIA) qui inclut tous les projets (PPS projet personnel Scolaire / PA projet d'atelier / PS projet de soins et PT projets thérapeutiques) proposés par l'équipe éducative et l'équipe pluridisciplinaire.

Lors des réunions de synthèse annuelles, avec chaque famille, les parents sont associés au projet individuel éducatif, pédagogique et thérapeutique en présence du chef de service, du psychologue de l'éducateur référent et de l'éducateur scolaire le cas échéant. Les enfants, les adolescents et jeunes adultes sont aussi associés à ces rencontres. Lorsque la situation le nécessite, des partenaires comme l'Aide Sociale à l'Enfance, les mandataires des organismes tutélaires, des représentants des services sanitaires peuvent être présents lors de la réunion de synthèse. En amont de la réunion un rapport d'évolution est rédigé et permet de prendre la mesure de la situation et du chemin parcouru.

Le projet individuel précise les axes et objectifs annuels visés dans tous les domaines de la vie ainsi que la participation active à la vie sociale. Ces objectifs font l'objet d'une révision intermédiaire à 6 mois.

Trois points fondateurs du projet d'accompagnement :

1. Une réponse aux besoins individuels : expérience individuelle
2. Un partage et une vie sociale solidaire et éducative : expérience communautaire
3. Un lien social élargi qui permet, soit d'accueillir des personnes relais dans les lieux de vie, soit de s'intégrer progressivement dans un tissu social local : expérience citoyenne

4.3.6 La dimension partenariale

Au regard de la diversité des objectifs et situations des jeunes accueillis l'établissement fonctionne en mode réseau. Il s'agit de disposer d'un large éventail de réponses. Nous pouvons présenter les différents types de partenariat qui concernent l'établissement :

- Les partenaires du sport et de la culture
- Les partenaires de l'éducation et de la scolarité
- Les partenaires en termes d'action et de prévention santé
- Les partenaires de l'apprentissage et de la vie professionnelle
- Les partenaires concernés par des orientations médico-sociales
- Les partenaires du monde de l'agriculture et de l'environnement

La politique de partenariat de l'établissement est intimement liée aux contenus des projets individualisés des personnes accompagnées. Les partenaires sont mobilisés en fonction des besoins et de leurs possibilités.

La politique de partenariat de l'établissement est également déployée dans une volonté d'ouverture sur l'extérieur et dans une logique de complémentarité des compétences.

Partie 2 – Présentation du projet pédagogique & managérial de l'IME



Qu'est-ce qu'on projet éducatif ? Qu'est-ce qu'un projet managérial ?

Cette deuxième partie du projet d'établissement porte sur le projet éducatif de l'établissement (manuel pédagogique).

Il se décline en une approche pédagogique, éducative, thérapeutique et managériale.

Cette deuxième partie porte sur la dynamique de l'établissement en termes de cœur de métier : accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap à partir d'une méthodologie qui tire sa source principale de la pédagogie curative, mais qui n'en est pas moins évolutive et ouverte.

La deuxième partie de ce projet repose ainsi sur deux socles complémentaires : la pédagogie mise en place (forme donnée à l'accompagnement) et la dynamique déployée pour accompagner cette pédagogie (management de l'accompagnement proposé).

Ces deux approches viennent donner du corps et du cœur au projet technique (première partie du projet).

1. Présentation du projet pédagogique

1.1 la pédagogie curative : une pédagogie en mouvement



« La plus grande chose à laquelle on puisse préparer un enfant, c'est qu'au moment juste, dans sa vie, il parvienne à faire l'expérience de la liberté, par compréhension de lui-même. »

Rudolf Steiner

La pédagogie curative

La pédagogie curative, qui a vu le jour en 1924 à travers un cours donné par Rudolf Steiner sous forme de conférences à des pédagogues demandeurs, fêtera prochainement son centenaire. Les concepts fondateurs de cette approche ont trouvé un premier terrain d'application dans ces années à Iéna (Allemagne). Les quelques établissements qui accueillent alors des personnes en difficulté selon ces méthodes sont des précurseurs. En effet, ce n'est qu'après la fin de la deuxième guerre mondiale que le courant de « l'éducation spécialisée » apparaîtra en Europe.

Des centres se développent alors à partir de multiples impulsions et aujourd'hui dans le monde entier un nombre impressionnant d'institutions médico-sociales de toutes sortes s'attachent, chacune à sa manière, d'éduquer, de soigner et d'accompagner enfants, adolescents et adultes en difficulté, qu'il s'agisse de personnes atteintes de pathologies, en situation de handicap, ou des personnes en situation sociale difficile.

Cette approche a traversé les époques en s'appuyant sur des valeurs d'ouverture et d'émancipation dans une logique d'adaptation continue aux personnes comme aux évolutions d'un contexte. Dans ce projet de transition, l'établissement démontre comment il a su et continuera à adapter cette matrice originelle aux évolutions des politiques publiques, comme aux besoins et attentes des personnes accueillies et de leurs familles.

Une approche pédagogique orientée vers l'épanouissement de l'individu

La pédagogie curative cherche à favoriser une compréhension approfondie et artistique de la nature humaine. Elle s'enrichit continuellement des progrès des sciences, des évolutions culturelles et philosophiques contemporaines, développe des outils pédagogiques et didactiques originaux visant non seulement l'acquisition des connaissances, mais avant tout, l'éclosion et l'épanouissement de l'individu.

Elle représente un outil pour les professionnels afin de les aider à mieux comprendre l'être humain et à développer une action pédagogique créative la plus pertinente possible. Elle ne demande pas de connaissance ou d'adhésion particulière ni de la part des familles ou des jeunes accueillis ni des professionnels, qui découvrent, chemin faisant, une culture et des pratiques originales. Ces aspects peuvent être renforcés par des actions de formation continue et d'approfondissement en équipe ou abordées lors des CVS et réunions avec les familles.

Les enveloppes, la créativité, les qualités géographiques et architecturales permettent de donner une véritable « âme » à l'établissement, perceptible dès la première visite, et qui donne aux professionnels un contenu leur permettant de dépasser le simple cadre formel de leur fonction.

Respect de la personne

Les objectifs éducatifs visent à accompagner chaque enfant pour qu'il puisse construire sa vie à partir de lui-même. Il s'agit de relever le défi de la liberté en plaçant la confiance en chaque destin humain original. Partant du principe que l'essence humaine est inaltérable, la finalité est de l'aider à s'exprimer à travers la créativité, de lui permettre d'agir et de participer, quelles que soient les difficultés rencontrées.

Nature & environnement

L'éducation à l'environnement est au cœur des valeurs portées par l'établissement : les personnes accueillies sont intégrées au sein d'un milieu naturel où elles peuvent se saisir des problématiques écologiques et agir au sein même des ateliers.

Les modalités de fonctionnement éco-responsables sont privilégiées : utilisation de produits issus de l'agriculture biologique et de circuits courts dont certains en production directe, préservation de la biodiversité sur les espaces de l'Association (113 hectares Surcenord), chaudières à bois déchiqueté sur les deux sites.

Laïcité

La pédagogie curative exclut tout dogmatisme ou sectarisme. Sa grande ouverture lui permet de se développer dans toutes les cultures et sur tous les continents en s'intégrant aux contextes où elle est mise en œuvre. Elle s'appuie sur des traditions ancestrales qui rythment le temps, à travers la célébration des saisons, qui ponctuent les années dans nos régions tempérées. Ce rythme naturel permet de donner des repères, d'apaiser les angoisses, de baliser le temps linéaire en lui donnant une forme circulaire que chaque fête ou évènement marquant viennent ponctuer.

La mise en pratique de la pédagogie curative dans l'établissement

Selon Rudolf Steiner, l'acquisition de la pensée, la construction des facultés intellectuelles et d'abstraction, s'opèrent d'autant plus harmonieusement chez les enfants, lorsqu'auparavant ont été développées les facultés sensorielles et motrices, à travers un éveil riche d'expériences.

Un aphorisme de Bergson illustre bien ce propos : « *l'intelligence va des mains vers la tête* ¹¹ ».

¹¹ Henri Bergson, philosophe – La pensée et le mouvant – 1923 : « je n'ai pas à parler ici du travail manuel, du rôle qu'il pourrait jouer à l'école. On est trop porté à n'y voir qu'un délassement. On oublie que l'intelligence est essentiellement la faculté de manipuler la matière, qu'elle commença du moins ainsi, que telle était l'intention de la nature ».

« La finalité de nos ateliers de travail est réelle et utile. Elle est non occupationnelle, mais globale et concrète ».

Cette conception a favorisé au sein de l'institution le développement d'ateliers de travail dont la finalité est réelle et utile. Ils ne sont pas envisagés comme des activités occupationnelles, mais globales et concrètes permettant l'identification et la reconnaissance des personnes accueillies à travers leurs réalisations et productions.

Cette façon de procéder permet une approche personnalisée pour chaque personne accompagnée. Celle-ci est appréhendée comme un être à part entière dont la réelle potentialité est entravée par des dysfonctionnements physiques. Afin de découvrir le virtuose, gêné par les imperfections de son instrument, les équipes éducatives s'appuient sur une culture de l'observation pour proposer une place reconnue et valorisante dans la communauté de vie.

« Proposer une place reconnue et valorisante dans la communauté de vie ».

L'association le Champ de la Croix offre à l'enfant et l'adolescent, quelle que soit l'importance de leur handicap, un environnement culturel en accord avec les intérêts qui correspondent à leur âge réel, parallèlement à une action thérapeutique.

Elle s'appuie pour cela sur une image globale de l'homme, sur la reconnaissance du chemin individuel (du projet de vie personnel) de chacun, sur la valeur thérapeutique de l'art, sur les rythmes de vie, sur la richesse et la créativité relationnelle, sur les apprentissages variés et divers, sur la vie culturelle et artistique au sens large. La qualité de l'environnement humain, l'enveloppe architecturale, l'apport de l'environnement naturel, la cohérence d'un projet, sont des atouts supplémentaires pour le développement humain, pour sa structuration et pour l'épanouissement de la personnalité.

La pédagogie curative est un art éducatif dans le sens où « comprendre l'humain, est un projet en soi ». Les professionnels de l'établissement cherchent à parfaire leurs connaissances dans la constitution humaine et plus particulièrement dans les principes qui régissent le développement d'un enfant ou d'un adolescent.

Il est à mettre en évidence que cet art éducatif demande un travail approfondi autour d'un ensemble de pratiques professionnelles, dont la première est l'observation fine de la personne accueillie. À tel point qu'il est à considérer que « s'il n'y a pas d'observation, il n'y a pas de pédagogie curative ».

Les autres pratiques professionnelles que nous pourrions présenter sont les suivantes :

- Faire communauté¹²
- Faire enveloppe¹³
- Marquer le temps¹⁴
- Répondre aux besoins de manière fine
- Travailler sur et avec les émotions

¹² Communauté est à entendre dans le sens de « bien vivre ensemble ».

¹³ Enveloppe psychique, enveloppe esthétique, enveloppe conviviale...

¹⁴ Fêter les saisons, respecter les festivités populaires et traditionnelles...

En complément, il est important de préciser que la pédagogie mise en œuvre est intégrative, dans le sens où, à partir d'une activité bien délimitée, plusieurs activités sont, dans les faits, travaillées. Par exemple, si nous prenons l'activité « jardin », nous pouvons mettre en avant que cette activité fera travailler un ensemble de compétences (la sensorialité, la motricité dont la motricité fine, le rapport à l'autre, l'intégration dans un environnement) et apportera un bien-être (joie, dépense physique...).

Ainsi, nous pouvons retrouver dans cet ensemble différentes sources d'activité : éducation sensorielle, apprentissage (connaissances et pratiques), ergothérapie (...). Il est à souligner, ***et ceci représente toute la spécificité de cette approche***, que les professionnels sont conscients (et conscientisés) que leurs actions possèdent cette finalité première : aborder une action - non pour l'action elle-même - mais pour l'ensemble d'activités qu'elle contient. Aussi, une activité jardin sera, pour poursuivre sur cet exemple, une activité ayant autant une finalité technique (jardiner et cultiver) qu'une finalité pédagogique telles que nous les avons présentées préalablement (sensorialité, motricité, bien-être...).

Au-delà de la pédagogie curative, des apports scientifiques multiples

Comme il a été indiqué dans la première partie de ce projet pédagogique : « l'établissement s'enrichit continuellement des progrès des sciences, des évolutions culturelles et philosophiques contemporaines ».

Selon la lecture à en avoir, il est à citer en premier lieu des influences philosophiques : platonisme (question de la vie intérieure, de la beauté des idées, de la réalité du monde des idées...) et concepts hérités de la philosophie de Wittgenstein (dimension du travail avec le réel¹⁵) ainsi que de la philosophie de Paul Ricoeur et d'Emmanuel Lévinas (importance de l'altérité, recherche d'une institution juste et non seulement efficace).

L'approche de l'établissement, en deuxième lieu, se nourrit également des influences de la pensée de Mary Parker Follett en ce qui concerne la politique managériale menée au sein de l'établissement (créer de nombreux espaces de discussion, travailler avec des personnes et non seulement des fonctions, faire circuler la parole).

En troisième lieu des influences non négligeables de la pédagogie institutionnelle et de la psychothérapie institutionnelle¹⁶ sont à mettre en avant (importance du rythme de vie, de l'environnement, de la question de la contenance et non seulement de la question du contenu, sociothérapie pour les adultes...).

Il est, en avant dernier lieu, à mettre en parallèle les principes hérités de certains courants environnementalistes (lien à la nature, existence de la nature et municipalistes (recréer une microsociété attachée aux valeurs de la société générale, idée de l'existence « d'un lieu de vie »).

Pour conclure, il est à souligner la présence d'une pensée qualité¹⁷, non formalisée, mais très proche des principes formulés par Edward Deming, l'un des premiers penseurs de la qualité en organisation.

¹⁵ Approche phénoménologique.

¹⁶ François Tosquelles

¹⁷ Équilibre entre centralisme et proximité, recherche de la meilleure façon de faire...

1.2 La vie de l'établissement

1.2.1 Une démarche qui repose sur des principes opérationnels : une rencontre entre pédagogie curative et expériences de terrain

L'organisation générale, les pratiques professionnelles reposent sur des principes qui déterminent l'animation et la vie de l'établissement.

Cette approche favorise la responsabilité et la créativité de l'ensemble des professionnels dans la mise en œuvre des médiations éducatives et l'accompagnement des personnes accueillies. Les initiatives éducatives originales et authentiques sont encouragées et permettent de véritables expériences de vie qui dépassent et transcendent la relation éduquant-éduqué.

Les expériences artistiques comme le chant la musique, le théâtre sont favorisées au sein de l'établissement. La salle de spectacle du bâtiment école, qui a été dimensionnée à cet effet, permet d'organiser des événements en interne et d'en accueillir au-delà pour une programmation culturelle riche et inclusive. Les expériences collectives comme les voyages, les sorties thématiques, les randonnées permettent la construction d'un vécu riche, socle de la richesse de la vie des enfants et jeunes accueillis. C'est la construction d'un véritable vécu, qui permet à chaque enfant d'écrire l'histoire de sa vie, au-delà des simples objectifs formalisés dans les projets individuels.

Ainsi, les Allagouttes et le Surcenord ont pu, à partir des valeurs affichées et de leurs propres expériences, formaliser un ensemble de principes opérationnels :

Construire du sens

La pédagogie curative donne un sens et une cohésion à l'ensemble.

La place de l'éducation et du principe de réalité

La vie de l'établissement est pensée sur le principe que « tout devrait être éducatif et réel ». L'objectif est de faire de chaque moment et de chaque espace un temps ou un objet éducatif et de réduire au maximum les artifices. Par exemple, jardiner suppose préparer la terre et manger ses fruits. Ainsi, si une activité jardinage est menée, cette dernière doit être réelle et complète dans son approche : création, culture, alimentation.

Un établissement lieu de vie

L'établissement est un lieu de vie : la vie sociale est celle d'un hameau, complétée par la présence d'habitants qui ont choisi de vivre sur ce lieu. La beauté et la qualité de vie du lieu de l'établissement font partie de la préoccupation et de l'intérêt de tous.

La mixité comme levier de l'intégration

La diversité de la population accueillie représente une dimension thérapeutique. Elle est comprise comme orientation humaine et sociale de notre époque, comme une intégration choisie avec le souci de développer un réel intérêt pour l'autre et pour une solidarité vécue au quotidien.

La participation comme modèle éducatif

Tout le personnel éducatif participe à la vie d'internat et s'y implique. La qualité de vie au sein des maisons est la priorité de l'accompagnement des personnes accueillies et représente la base et le ciment de leur inclusion sociale.

L'ouverture et le partenariat

L'ouverture de l'établissement à travers un partenariat dynamique avec les partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux doit se concrétiser dans nos pratiques éducatives et rencontres.

Importance du rythme

Les rythmes des journées, des semaines, et de l'année, sont des facteurs thérapeutiques et sécurisants pour toutes les personnes accueillies. Ainsi, à travers une répétition, celles-ci peuvent s'approprier petit à petit leur propre espace. Pour ne pas tomber dans la routine, pour apporter des éléments créatifs, ce rythme est entrecoupé de moments festifs et artistiques qui enrichissent le quotidien, varient les activités et permettent une vie sociale riche.

Le cadre de vie est ainsi constitué par différents « piliers »

- Un élément mouvant et rythmé, qui se déroule dans le temps et le cours de l'année.
- Un élément de stabilité et sécurisant, à travers un environnement naturel de qualité et des locaux conçus et entretenus avec soin, jusque dans le souci de l'esthétique et du soin aux détails.
- Un élément favorisant l'éveil à soi et à l'autre par la présence chaleureuse et attentive de professionnels impliqués, qui cultivent une approche globale du développement des enfants et des jeunes et adaptent les activités aux besoins et capacités en présence.

La vie culturelle

Une vie culturelle riche et variée fait partie intégrante du concept de l'institution. L'établissement s'attache à créer et cultiver des liens avec son environnement proche, et s'intègre dans la vie culturelle, agricole et sociale locale.

L'intérêt pour le monde et les autres se traduit par la volonté de cultiver une vie culturelle et sociale, riche, variée.

La vie culturelle occupe une place primordiale dans le quotidien et se traduit concrètement au sein de l'établissement à travers la célébration des fêtes en commun (St Michel, Noël, Carnaval, Pâques et la St Jean) qui ponctuent le cours de l'année, créant un environnement stimulant, structurant, favorisant l'inscription dans le temps.

Les différents spectacles, la fête d'été, les anniversaires, les activités musicales, les pièces de théâtre, les voyages incitent chacun à cultiver son imagination créatrice, sa relation aux autres et au monde.

L'intervention d'artistes, de conférenciers, les échanges avec d'autres institutions, les prêts de locaux pour des associations, des entreprises ou différents partenaires sont autant de rencontres possibles qui favorisent un intérêt réciproque et une intégration.

La vie sociale

L'établissement est acteur de la vie sociale de la communauté des communes.

Cette ouverture à différents contextes sociaux participe du développement personnel de chaque individu et de son lien avec un contexte social élargi.

Les enfants et les adolescents peuvent aller aux concerts, au cinéma, aux expositions, faire des achats. Ils pratiquent des activités sportives, participent à des transferts, des échanges, des stages. Ils sont intégrés quand cela est possible à la vie associative du canton.

Toutes les activités et prestations proposées visent l'accès à l'autonomie pour la vie professionnelle, familiale et sociale

La participation à la vie de l'établissement : l'apprentissage de la vie citoyenne

Au sein de chaque Maison, les jeunes et les éducateurs se réunissent pour "la réunion communautaire", selon un rythme établi en fonction de l'âge. Il s'agit d'une réunion régulière de l'ensemble de la communauté formée par la maison et qui a pour but de parler de toutes questions relevant de la vie de la communauté.

Organe de participation à la vie collective, cette réunion représente un outil de prévention de la maltraitance. Elle favorise l'expression, l'affirmation, la prise de conscience de soi et des autres autour des valeurs de tolérance, de solidarité et de bienveillance mutuelle.

C'est également le lieu où chacun peut exprimer ses souhaits de loisirs, sorties, invitations et permettre ainsi la préparation en commun du weekend suivant. Tous les participants doivent essayer d'écouter et d'apporter leur contribution en fonction de leurs moyens afin d'arriver à un vrai partage d'idées, de problèmes, d'organisation de la vie de la maison. Un président – animateur est nommé et sera responsable du bon déroulement de cette rencontre. Il suivra, en outre, une supervision régulière avec la psychologue et les autres présidents des réunions communautaires, organe éthique de l'établissement.

Dans chaque maison sont élus les représentants au Conseil de la Vie Sociale de l'établissement. La préparation des projets ou des questions à transmettre à cet organe ainsi que la transmission de ses comptes rendus sont abordés lors des réunions communautaires.

L'accompagnement à la vie relationnelle et affective

L'accompagnement à la vie relationnelle et affective se fait soit au cours des entretiens individuels avec la psychologue, soit lors de groupes de parole dédiés nommés « VRA » (Vie Relationnelle et Affective) animés par celle-ci.

Une trentaine de jeunes ou jeunes adultes sont concernés et tous participent en fonction de leur âge et de leurs moyens. La fréquence des rencontres est d'environ une fois par mois pour chaque groupe. Le choix de privilégier une composition des groupes inter maison, ainsi que l'utilisation de nombreux outils (jeux, vidéos, livre) permettent d'assurer une belle dynamique dans les échanges entre tous.

Les thèmes abordés sont larges et variés : la puberté, la connaissance du corps, l'intimité, le consentement, les relations amoureuses et sexuelles, les moyens de contraception, les maladies sexuellement transmissibles etc. mais peuvent aussi concerner les dangers des réseaux sociaux ou la liberté d'expression par exemple.

1.2.2 L'organisation collective de la vie quotidienne



« La maison est une seconde peau, il faut y créer une sensation de « bien-être »

Lorsque la maison est un lieu de vie, celle-ci est une source d'enrichissement.

En apportant un soin spécial au cadre de vie, l'internat est conçu de telle sorte qu'il soit un lieu privilégié, sécurisant, repérable et stimulant.

Le rôle des valeurs esthétiques s'ajoute ainsi à celui des activités artistiques par le soin apporté à l'environnement où se déroulent les événements quotidiens. Les maisons qui composent l'ensemble immobilier de l'IME ne sont pas des sections, mais des véritables unités de vie de type familial où sont aménagés des espaces d'échanges et des espaces communs (cuisine, salle à manger, salon ...).

Une attention particulière est portée au respect de l'intimité de chacun, les espaces collectifs et individuels sont repérés et repérables.

La disposition des locaux et la structure immobilière permettent de distinguer les lieux de vie de ceux des activités journée (école et thérapies, ateliers...)

La maison est la maison de tous, chacun peut s'y épanouir.

Chaque maison accueille entre 15 et 16 enfants, adolescent(e)s, répartis selon leur âge mais également selon les objectifs du projet individuel de chacun.

Dans les maisons des jeunes enfants et adolescent(e)s, la vie se centre autour de petits groupes. Chez les grands adolescents et jeunes adultes l'accompagnement se fait de façon plus globale.

La ligne directrice de l'évolution de l'enfant de maison en maison, de l'enfance vers la vie d'adulte se caractérise par une individualisation, voire une autonomisation, pour autant que faire se peut, progressive et constante. Ainsi la vie sociale évolue peu à peu, du petit groupe au plus grand groupe où chacun peut trouver sa place.

Le lien entre les maisons existe à travers les fêtes et les vacances communes, mais également les invitations d'une maison à l'autre, les stages internes. Chaque enfant de l'IMP pourra être amené à passer en IMPRO.

Au-delà des temps scolaires et d'ateliers, les personnes en accueil de jour sont intégrées à la vie d'une maison correspondant à leur âge lors des activités de vie quotidienne (repas, fêtes, temps interstitiels).

Maison Bruno

Maison Bruno accueille les enfants et jeunes adolescent(e)s âgés entre 6 et 14 ans. Pour beaucoup, il s'agit de la première expérience de vie en dehors du milieu familial. La collaboration avec les familles est une des priorités pour permettre aux enfants une intégration progressive et constructive au sein de l'établissement. Cette collaboration a aussi pour objectif de cultiver chez l'enfant le sentiment de toujours faire partie de sa famille malgré son éloignement.

La vie de Maison Bruno est très structurée pour permettre aux enfants de se développer dans un cadre sécurisant. La qualité d'un rythme régulier, des repères spatio-temporels, des rites communs sont les bases de la vie commune.

L'enfant acquiert ainsi peu à peu la possibilité de se socialiser et d'être présent au monde qui l'entoure. L'accent est mis sur l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne. Les enfants apprennent peu à peu à participer à la vie collective et à ses tâches : mettre la table, faire la vaisselle, aider aux rangements et aux différentes tâches ménagères.

Le jeu étant un élément important dans les apprentissages, dans l'acquisition de l'autonomie et des règles de la vie sociale, il trouve une place prépondérante dans l'emploi du temps. En effet, chaque jour des moments sont prévus pour que l'enfant puisse jouer, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Dans la maison, les enfants sont répartis en trois groupes. Durant la semaine, les enfants vont tous à l'école tous les matins.

Les après-midis, des prises en charges individuelles (soutien scolaire, thérapies) ainsi que des ateliers sont organisés pour consolider ou développer les apports faits en classe.

Les 6-11 ans sont sollicités dans les activités suivantes : jeux, travaux manuels et culinaires, musique, jardinage, sport

Les 12-16 ans suivent les ateliers pédagogiques (bois, modelage, tissage), encadrés par des maîtres d'atelier.

Les week-ends permettent aux enfants de couper le rythme de la semaine, très structuré, pour privilégier les activités de loisirs. Le weekend favorise la découverte et l'exploration de son environnement à travers des excursions, des promenades, la construction de cabanes en forêt ; c'est le temps des activités sportives telles que la piscine, les promenades en vélo, la course. Enfin, le weekend est consacré au jeu ainsi qu'à la détente pour ceux qui ont besoin de calme.

Maison Didierjean

Maison Didierjean est la maison des adolescents et adolescentes âgés de 13 à 17 ans. Maison Didierjean est « la maison du milieu », la maison du « passage » entre le monde du jeu, de l'enfance, et le monde du travail et de l'autonomie.

L'adolescent a besoin de se lier avec intérêt et idéal au monde.

L'équipe éducative favorisera des projets communs (artistiques, sportifs, culturels) qui éveilleront la solidarité et mettront en valeur les qualités et compétences de chaque habitant de la maison.

Organiser une soirée pour son anniversaire, inviter des amis, organiser un repas avec ses meilleurs camarades, réaliser un projet solidaire : « avoir un projet, pouvoir l'exprimer et être accompagné pour le réaliser jusqu'au bout » voilà un des grands objectifs du projet de la maison. Tous les types d'activités et de sorties sont favorisés, selon le projet individuel de chacun, essentiellement lors des weekends : participation à un club (sportif ou culturel) au village, faire des courses, aller régulièrement à la bibliothèque.

Le corps grandit, de nouvelles forces apparaissent, il faut apprendre à le maîtriser, à le saisir. Les activités physiques et sportives font partie intégrante des activités qui sont développées au sein de la maison (piscine, footing, randonnées, sport d'équipe...)

Les sorties culturelles (concerts, théâtre, cinéma, musées) et les activités artistiques sont proposées selon les compétences et passions de l'équipe.

L'adolescence va de pair avec ce besoin d'indépendance, d'aller dans le monde et de se confronter à sa réalité. L'équipe essaye de répondre aux besoins de certains en soutenant les apprentissages tels que : prendre le bus pour rentrer à son domicile, prendre le train, aller seul au village, utiliser un téléphone portable. Maison Didierjean est la maison où chacun peut désormais apprendre à gérer son argent de poche.

L'adolescence est la période des changements corporels : passage de l'enfance à la puberté, éveil de la sexualité. La mixité est désormais réglementée. La présence, l'accompagnement et la conscience des adultes et éducateurs sont absolument nécessaires dans cette maison pour l'apprentissage de la pudeur, le respect de soi et des autres, le respect de l'intimité.

Rythme de la semaine

Les adolescents de la maison sont tous scolarisés les matins. Les plus de seize ans rejoignent le groupe dit des « travailleurs » afin de préparer leur passage en Impro.

L'après-midi est consacré aux ateliers pédagogiques (tissage, bois, modelage). Le changement d'atelier se fait théoriquement chaque trimestre.

Deux autres ateliers de préapprentissage sont spécifiques à la maison :

- Atelier cuisine le mercredi après-midi avec comme objectif la préparation du repas du soir ; d'autres objectifs sont liés à cet atelier selon sa configuration, tels que : élaborer un menu, faire les achats, suivre une recette, écrire un livre de recettes...
- Atelier chantier : 5 demi-journées par semaine, travaux de jardinage, d'entretien intérieur et extérieur, véritable apprentissage d'une activité au service de la maison, apprentissage de la manipulation de nombreux outils, etc.

Des stages en interne ou à l'extérieur de l'établissement dans des entreprises locales peuvent également être organisés en réponse à des besoins individuels.

Maison Saint Jean

Maison Saint-Jean accueille les adolescents (es) et jeunes adultes de 16 à 25 ans. C'est la période de passage de l'adolescence à l'âge adulte. Aux Allagouttes, Maison Saint-Jean a un rôle particulier, c'est la maison de la mise au travail, elle porte l'image des grands, des « travailleurs ». C'est aussi le moment du passage de la vie scolaire à l'activité « préprofessionnelle » en atelier. Pour que cette transition se passe au mieux, une grande diversité d'activités est mise en place pour répondre au mieux à chacun. Ces activités diverses sont proposées afin que les jeunes adultes puissent renforcer leur volonté et leur positionnement dans la vie. Le développement de la maturité leur permettra de franchir cette période parfois empreinte de moments de troubles, de doutes, d'hésitations. C'est en se confrontant à cette réalité qu'ils apprendront à se positionner dans la vie, l'objectif n'est pas qu'ils apprennent un métier, mais qu'ils puissent se percevoir eux même face à cette réalité.

C'est un passage à accompagner dans la vie de tous les jeunes adultes avant que ceux - ci puissent faire le choix d'une orientation plus précise pour construire leur avenir.

À maison Saint-Jean, un atelier cuisine et un atelier jardin fonctionnent 5 jours par semaine. L'atelier boulangerie fonctionne deux journées par semaine.

Activités proposées et organisation propre à la maison, vie sociale et vie d'internat

L'internat et la vie communautaire entre jeunes font partie des piliers pédagogiques, des préoccupations centrales de tous les membres de la maison. C'est en se côtoyant tous les jours, qu'une certaine sensibilité sociale, un respect de l'autre, se forment et se structurent dans chaque personnalité.

Il est important que ce lieu de rencontre soit structuré, avec un rythme, des horaires, des règles et des lois, une vie quotidienne chaleureuse empreinte d'intérêts et d'attentions réciproques.

Pour les week-ends, jours fériés et les vacances, la maison prend un autre rythme qui correspond à ces jours de « relâche », c'est souvent à ces moments que sont organisés les loisirs des uns et des autres. Des accompagnements vers des loisirs individuels tels que : musique, judo, etc., sont prévus et organisés en soirée. Un partenariat a été mis en place avec le club de football de la vallée (ASOL).

Maison du Surcenord



Sur les hauteurs d'Orbey, à 1000m d'altitude, au cœur d'un domaine agricole de 113 hectares, à la croisée des chemins de randonnées, des pistes de fond et de raquettes, se trouve la maison du Surcenord. L'IMPRO qui accueille une quinzaine d'adolescents et jeunes adultes est la troisième des bâtisses qui constituent le lieu de vie, complété par les bâtiments agricoles et le manège à chevaux.

L'originalité du projet de Surcenord est d'articuler les activités de l'IMPRO avec celles d'une ferme de montagne qui a aussi sa propre raison sociale sous la forme d'une EARL. Cependant, elle constitue avant tout un outil pédagogique pour les jeunes de la maison. Les animaux y sont très présents à travers l'élevage des bovins, le poulailler, les porcs, les dix chevaux et les ânes. Les jeunes qui y travaillent sont encadrés par les éducateurs, les tâches sont configurées à partir d'un souci éducatif et non pas dans une optique de production agricole.

Les contingences naturelles liées à l'altitude, l'autonomie et l'interdépendance des différents secteurs d'activité sont des priorités autour desquelles se mobilisent les acteurs du Surcenord. Ces caractéristiques favorisent le développement d'activités vitales qui permettent naturellement un ancrage dans la réalité et l'identification à un travail utile et valorisant.

Le cadre naturel exceptionnel, les conditions climatiques de montagne, l'activité agricole et la situation géographique excentrée par rapport au village et aux Allagouttes caractérisent indéniablement ce lieu et en déterminent ses atouts.

La vie de la maison : organisation et activités

L'altitude, le rythme de la nature, la vie de la maison (autonomie complète de la cuisine, travaux domestiques, ménagers et d'entretien) et la vie de la ferme donnent un caractère fort et original au lieu de vie. C'est dans ce contexte que les jeunes de la maison font l'expérience d'une vie socialement riche, en lien avec leur âge réel, quelles que soient leurs difficultés.

Les temps de vie quotidienne (lever, repas, soirée, week-end) sont encadrés par deux éducateurs au minimum et organisés afin que chacun trouve sa place dans la communauté et s'approprié son environnement. La participation de tous les jeunes à l'entretien général de leur maison, selon leurs capacités, est un axe fort visant la reconnaissance de chacun. Les éducateurs assurent la garde de nuit à tour de rôle, et le partage d'un quotidien de proximité où la place de chacun est reconnue et valorisée offre la sécurité d'une vie communautaire au service de l'individu. Chaque éducateur est référent d'un ou plusieurs jeunes afin de garantir une attention individuelle ainsi que la bonne mise en œuvre du projet individuel d'accompagnement (PIA) de chacun.

Favoriser l'ouverture sur le monde et la socialisation des jeunes adultes est l'une des missions principales de la maison. Lors des week-ends, différentes sorties sont programmées : concert, cinéma, activités sportives et culturelles. Des activités à la carte sont envisageables selon les propositions faites en réunion communautaire.

Au sein de l'IMPRO, les soirées à thème rythment la semaine : footing ; informatique ; réunion communautaire ; modelage ; cinéma... La randonnée est aussi une activité régulière et fait l'objet de plusieurs projets annuels lors des fêtes cardinales ou de sorties collectives.

La vie culturelle, pilier du projet d'établissement, mobilise aussi l'équipe éducative dans la préparation de spectacles ou de projets artistiques communs qui permettent de dépasser le clivage éduquant/éduqué, dans la construction d'une confiance commune.

Sur le site du Surcenord est installée une station d'observation pour Météo-France, support d'observation pour les jeunes.

Un accompagnement à l'autonomie dans les déplacements des jeunes pour leurs sorties est organisé à travers les déplacements en bus et en train pour les retours en famille ou lors de stages dans d'autres structures.

En plus des deux ateliers principaux de travail organisés autour de la ferme et de la cuisine, l'atelier maison et l'atelier créatif permettent de répondre à des besoins plus spécifiques. L'atelier maison, aussi varié qu'indispensable, est organisé l'après-midi pour les divers travaux d'entretien intérieur et extérieur, de réparation et d'aménagement, de ménage et lingerie, de bricolage et de décoration, ainsi que pour l'approvisionnement.

1.2.3 les activités pédagogiques et d'apprentissage

L'école de la vie

Cette « école » inclut dans un même projet, l'aspect scolaire, les apprentissages, la dimension artistique, l'aspect manuel, les soins physiques et psychiques, les relations et échanges avec les écoles du canton. Chaque classe est constituée de 6 à 10 élèves. Ils sont regroupés par âge plutôt que par niveau scolaire.



Les classes

Tout enfant d'âge scolaire est accueilli à temps plein dans une classe de l'unité d'enseignement.

L'école est un lieu de recherche d'équilibre entre le développement de la pensée, l'éveil de la sensibilité, de la vie psychique de façon objective, l'éveil de la volonté et de la motricité sous toutes ses formes.

L'enseignement et le fonctionnement de l'école spécialisée de l'Association du Champ de la Croix sont basés sur une connaissance approfondie de l'être humain et du développement de l'enfant.

L'enseignant se doit de donner à l'élève une base pour apprendre, comprendre et connaître le monde, l'amener ainsi à acquérir les fondements de son équilibre, de sa liberté, de son autonomie et lui donner les bons outils pour son développement, afin de le guider ainsi vers sa juste place dans le monde tout en le soutenant dans ses difficultés.

Travail par périodes

Les différents centres d'intérêts et les périodes scolaires sont proposés à tous en se basant sur l'âge réel des enfants. L'enseignement s'appuie sur "des périodes" qui peuvent varier de 2 à 5 ou 6 semaines selon l'âge et le thème.

Ce choix est fait dans le but de favoriser dans la durée une certaine concentration sur un objet d'étude spécifique. Cela permet ainsi un approfondissement de la matière choisie afin d'éviter le

fractionnement de l'attention et de l'intérêt en tenant compte de la lenteur et du peu de mobilité cognitive des enfants. Le travail par périodes permet d'une part à l'enfant instable de fixer son intérêt et de se "poser " psychiquement, d'autre part il donne du temps à l'enfant, pour rentrer dans le sujet et arriver à une certaine compréhension, un approfondissement.

La variation viendra du fait que, chaque jour, on ajoute à une partie répétitive un nouveau morceau du "puzzle "en l'enrichissant à travers différentes activités : narration, expression orale, compte-rendu écrit, dessin, peinture, écriture, lecture, consultation de documents, activités artistiques en lien avec la période. L'enseignement associera donc le développement gestuel et moteur, l'éveil de la sensibilité, une attention à l'équilibre psychique, ainsi qu'un éveil conceptuel et une accessibilité à l'abstraction.

Des périodes qui permettent de travailler le temps :

- L'histoire, partant des contes et des légendes en passant par l'Antiquité jusqu'à nos jours. (Par ce biais, l'enfant se lie au passé de notre civilisation et de ce fait trouve un sens et sa place dans l'évolution du monde)
- La sphère du calcul : depuis la qualité des nombres jusqu'aux opérations de base en passant par les fractions.
- La grammaire et la conjugaison : appropriation de la langue maternelle tant au travers de la qualité du langage que de l'expression écrite avec l'appui des contes, récits, pièces de théâtre.

Des périodes qui permettent de travailler l'espace :

- La géographie, partant du lieu où l'on vit pour aller au village, à la région, au pays, à l'Europe et au monde et ainsi découvrir toutes les parties du globe ainsi que les liens des hommes les uns avec les autres (l'enfant se lie petit à petit avec le monde qu'il découvre et qui s'agrandit de plus en plus).
- La géométrie : du travail à main levée jusqu'à la manipulation des outils.

Des périodes qui permettent de travailler l'observation et les expérimentations :

- Les sciences naturelles (géologie, botanique, zoologie, nature humaine) consistent en observations et explications imagées tendant à faire saisir à l'enfant l'existence des différents règnes et à dégager les grandes lois qui les régissent.
- Les notions de physique et de chimie sont abordées de façon simple, par des expériences, afin de développer une observation fine (uniquement dans les grandes classes des 13 à 16/17 ans).

Déroulement de la classe

Tous les enfants participent au cours principal du matin. L'après-midi, des moments personnalisés sont mis en place en petits groupes ou en individuel.

Les rythmes à l'école

Une importance spéciale est accordée aux effets structurants des rythmes : rythme de la journée, de la semaine, de l'année. Le rythme, tant dans la vie de la maison qu'à l'école, par sa répétition et sa périodicité, permet un repérage dans le temps, puis une intégration d'abord inconsciente de cette notion, pour aboutir au fil du développement individuel à la possibilité de conceptualiser et de prévoir. Le déroulement régulier et rythmé des activités structure l'enfant, lui donne une sécurité intérieure, favorise la confiance dans son entourage, la capacité à anticiper, à se projeter dans l'avenir et à envisager des projets personnels.

Les disciplines scolaires et les contenus de l'enseignement

Les disciplines de base telles que l'écriture, la lecture, le calcul, sont considérées non seulement comme une finalité en soi mais aussi comme un moyen privilégié de formation des facultés. Malgré les limites et les difficultés que les enfants peuvent rencontrer, ces matières traversent tout l'enseignement, quelle que soit la période abordée. Lorsque le niveau de développement de l'enfant le permet, elles font l'objet d'un enseignement individuel.

Au travers des périodes considérées comme une culture générale, les matières d'éveil sont enseignées de façon très concrète sous forme d'expériences et d'images.

L'enseignant adapte alors le contenu du cours en fonction de la classe, des enfants qui la composent, mais il s'efforce le plus possible de tenir compte du plan scolaire indiqué pour cet âge. Il lui incombe de le rendre vivant, concret, créatif au quotidien.

On favorisera les exercices permettant l'acquisition du schéma corporel, stimulant l'intégration spatio-temporelle. Ces exercices, proches d'exercices de psychomotricité, (exercices rythmiques - gymniques - eurythmiques...) sont des bases nécessaires à de nombreuses autres acquisitions ultérieures. Les repères dans le temps et l'espace sont les bases d'acquisitions scolaires possibles, les prérequis pour la structuration de la personnalité.

Les matières artistiques (modelage, peinture, théâtre, chants, musique...) font partie du plan scolaire et d'un apprentissage avant de pouvoir devenir une expression libre et personnelle. Ces activités artistiques sont développées avec le souci de créer objectivement des expériences touchant et stimulant le monde des sentiments. De ce fait l'apport artistique participe au développement de l'équilibre de la vie psychique.

L'unité d'enseignement externalisée

Une des classes de l'unité d'enseignement est externalisée au collège d'Orbey. Elle s'y rend quatre demies journées par semaine. Une salle de classe lui est attribuée afin de développer son projet pédagogique. Chaque élève est inclus quelques heures dans une des classes du collège selon son âge et son projet. Cette proximité favorise une inclusion pérenne et dynamique par la connaissance mutuelle et le partage. L'accompagnement est assuré par un enseignant spécialisé et un éducateur.

Partenariat avec les écoles du canton

En accord avec la Loi du 11 février 2005 des temps d'inclusions peuvent être proposés selon les projets des élèves. Au-delà de ces réponses individuelles, nous poursuivons notre collaboration de plus de 30 années avec les écoles du canton. Soucieux de cultiver cette dynamique, des invitations aux activités culturelles initiées au sein de l'établissement (réalisation théâtrale des classes) sont adressées chaque année. Des projets communs entre l'établissement et les écoles primaires, peuvent être mis en place pour certains groupes (jardin, modelage...)

Collaboration avec l'enseignant référent

Deux journées de réunion pour les Équipes de Suivi de Scolarisation (ESS) sont organisées annuellement. Un lien régulier avec l'enseignant référent permet d'aborder des situations particulières.

Évaluation annuelle

Chaque fin d'année, une rétrospective est menée tant sur le fonctionnement du groupe d'enseignants, que sur le vécu des classes (des projets menés) et des particularités des enfants de chaque classe, des partenariats... Ceci permet de se projeter dans l'année à venir et de revoir le fonctionnement de l'école et des classes en fonction des besoins des enfants accueillis.

Soutien scolaire, suivi individuel

En fonction de leurs besoins, les élèves sont pris en charge individuellement ou en groupe restreint tant pour des apprentissages scolaires que pour la mise en place d'outils d'aide à la communication.

Le temps de prise en charge et les horaires peuvent varier en fonction de l'emploi du temps de l'enfant (début de matinée, début d'après-midi pendant le temps calme ou durant l'après-midi).

Ces moments permettent à ceux qui en ont besoin de renforcer l'apprentissage de techniques scolaires adaptées à chacun (lecture, grammaire, calcul, initiation à l'utilisation d'un ordinateur, traitement de texte, recherche sur internet...).

Pour d'autres, un accompagnement est mis en place pour des travaux artistiques, des exercices de langage et de communication, des activités plus répétitives qui demandent un accompagnement très individualisé, en particulier pour des enfants présentant des troubles du spectre autistique.

Des cours par correspondance peuvent être mis en place soit pour des adolescents (entre 16 et 18 ans) soit pour des jeunes adultes selon les besoins et les objectifs visés dans le projet individuel.

Temps scolaire en IMPRO

Trois axes d'accompagnement :

1. Poursuivre un suivi et soutien scolaire pour certains
2. Développer des activités artistiques et culturelles pour les autres
3. Développer et soutenir la communication

Ces temps scolaires incluent la continuité d'un suivi scolaire en lien avec les travaux d'ateliers avec des objectifs d'apprentissages, ainsi qu'un accompagnement vers une autonomie plus grande. Par ailleurs des périodes d'éveil à la culture générale (botanique, biographie de personnalités marquantes, géologie ...) sont incluses dans le suivi scolaire.

Pour ceux qui ont encore besoin de soutien scolaire, un accompagnement a lieu en-dehors des heures d'atelier en cours individuels ou par petits groupes. Exceptionnellement, des jeunes adultes ont des cours par correspondance, si le besoin s'en fait ressentir et s'ils en ont les capacités.

Ateliers créatifs en IMPRO

Chaque matin, pour les personnes ayant des besoins plus spécifiques, liées à des troubles autistiques entre autres, une prise en charge particulière favorisant le mouvement, l'expression et la création artistique est organisée.

La matinée débute par un temps de mise en mouvement, comme la marche, puis se consacre à des activités créatives et de développement sensoriel comme le modelage, la peinture ou le feutrage.

Un soutien à la communication est proposé sur la base de l'outil Makaton.

Les ateliers pédagogiques en lien avec le projet scolaire (Maison Bruno / Maison Didierjean)

Les apprentissages ne se bornent pas à un simple savoir mais proposent une véritable expérience qui passe aussi par la création : théâtre, arts plastiques, travaux manuels, musique, jardinage... En s'appropriant les activités et supports, l'enfant mobilise son imaginaire et ses aptitudes se développent naturellement.

Tous les après-midis, en complémentarité du travail scolaire et faisant partie intégrante de l'école, des ateliers pédagogiques sont proposés aux enfants et adolescents. Ils sont un moyen supplémentaire pour se mettre en mouvement et pour susciter sans cesse la métamorphose des facultés motrices en ressources intellectuelles.

La disparité des âges induit une organisation en deux groupes : les 6-12 ans et les 12-16 ans

Ateliers de la maison des plus jeunes

Une grande importance est accordée aux travaux manuels, ceux-ci se font dans le cadre des classes des moins de 12 ans au travers des ateliers de la maison. Ils sont portés par l'équipe éducative qui participe de cette façon au projet scolaire et à l'exercice de la motricité fine. En travaillant avec leurs mains, les enfants apprennent à coordonner leurs mouvements et acquièrent petit à petit un sens du geste.

Un objectif de la pédagogie curative est de soigner une approche autre qu'uniquement intellectuelle lorsque l'on prépare la capacité à penser des enfants : « c'est en agissant au travers de la motricité fine que l'on prépare une pensée diversifiée, ouverte, créative... »

Durant les après-midi, les enfants seront stimulés à travers le mouvement dans différents domaines. Ils exerceront le tricot, le feutrage, des bricolages divers en lien avec les saisons et les fêtes ainsi que des activités de jardinage et de cuisine. Un après-midi est consacré également aux jeux extérieurs et au sport (apprentissage des règles de jeux collectifs...)

Ateliers pédagogiques

Au sein de chaque atelier les sens inférieurs tels que le mouvement, le toucher, le l'équilibre, le sens de la chaleur sont mobilisés ; la motricité fine est éveillée, des savoirs - faire pratiques et artistiques sont développés.

Les ateliers pédagogiques sont organisés autour d'activités telles que le tissage, le modelage, le travail du bois, mais également des activités extérieures (jardin, chantiers divers) ou encore la cuisine et la pâtisserie.

Ponctuellement le projet de l'atelier peut être lié à une période de la scolarité des enfants et adolescents. Dans ce cas précis, le professeur de classe et le responsable d'atelier établissent un projet commun pour une durée définie.

Le projet de chaque atelier est étroitement lié au projet individuel d'accompagnement ainsi qu'au projet personnalisé scolaire. Cela nécessite de la souplesse mais permet une grande diversité des activités proposées afin de permettre le développement de la créativité de chacun.

Atelier tissage

Avec son grand choix de matériaux et son abondante palette de couleurs, l'atelier tissage veut éveiller chez les jeunes le goût et la joie de créer ainsi que le plaisir et la satisfaction du travail bien fait. Travailler sur un métier à tisser développe la connaissance de son corps, la motricité, fine ou globale, et la bonne coordination du mouvement.

Le tissage demande de la rigueur et de la structure. Les étapes sont incontournables et forcent à faire les choses les unes après les autres. La stimulation de la motricité fine permet de trouver le geste juste à travers chaque action. Les consignes sont répétitives et amènent chaque jeune à rentrer dans un rythme sécurisant. Outre le toucher, la laine cardée permet de développer l'initiative et l'imagination (étirement, dosage de la laine, placement des couleurs).

Selon les capacités et le savoir-faire, les connaissances acquises en classe sont mises en pratique à travers la reconnaissance des couleurs, compter, mesurer, réaliser des formes géométriques (carré, rectangle, triangle...), travail de symétrie ou de tableaux liés à la période.

L'attention sera portée sur un travail de qualité et fini.

Le rythme, la répétition des mêmes gestes, la chaleur et la qualité des matériaux comme la laine ou les tissus, le cadre créé par l'espace du métier à tisser permettent tout particulièrement aux enfants et adolescents autistes de se sentir en sécurité.

Atelier terre

L'atelier « Terre » est un des prolongements des activités scolaires, dans une approche manuelle et créative. Le projet de l'atelier « Terre » s'oriente particulièrement autour du sens du toucher.

L'argile est un matériau propice pour ressentir diverses qualités telles que le souple, le dur, le chaud, le froid, le sec ou l'humide.

L'argile permet également de développer la proprioception. C'est un geste juste, mesuré et équilibré qui permet de façonner un objet. Par exemple un personnage en modelage ou un objet usuel avec des colombins ou des plaques.

L'atelier « terre » favorise le développement de la représentation à travers la matière directement. La transformation de l'argile à l'état de pierre par le passage au feu nécessite une représentation, une image de l'objet fini.

L'exercice de modelage permet une relation à l'espace à la fois tactile et visuelle et génère ainsi une relation à la forme par le corps. L'argile aide au développement de soi.

L'atelier « Terre » a aussi une fonction de socialisation de par sa situation au village. Cela favorise l'accueil de groupes de personnes extérieures à l'établissement, par exemple des enfants d'âge scolaire ou autre, à partir d'un projet établi en commun qui favorise la rencontre.

Atelier bois

L'espace atelier bois est un lieu pédagogique mais aussi de préapprentissage.

Les travaux proposés sont très variés et adaptés à chaque personne selon son âge, ses capacités et ses souhaits.

En travaillant le bois plusieurs sens sont stimulés : l'odorat, l'ouïe, le toucher et le sens de la chaleur. Les jeunes exercent également leur équilibre, apprennent à trouver de bons appuis et développent leurs forces physiques. Chacun est amené à renforcer sa volonté et son endurance.

Un grand choix d'outils manuels et électroportatifs est mis à disposition, dans un cadre sécurisé.

Dans ce long processus qu'est la recherche personnelle d'une idée, la mise en route jusqu'à l'exécution finale de cette idée, les enfants et adolescents ont la possibilité de faire de nombreuses expériences.

La transformation d'un bois brut en objet utile et beau fait appel chez chacun à la créativité et l'imagination ainsi qu'à l'habileté.

Atelier chantier

Les activités proposées, qu'elles soient extérieures ou intérieures, varient selon les saisons, permettent l'embellissement du lieu qui nous entoure : jardinage, tonte de l'herbe, réfection d'un mur, construction ou réparation d'un meuble, peinture d'une chambre.

Chacun apprend le maniement des outils et expérimente l'endurance dans le travail, les travaux proposés peuvent être effectués collectivement mais seront adaptés à chacun.

Cet atelier prépare aux apprentissages en IMPRO.

Conclusion

Concilier le projet individuel et les lois de la matière, avoir l'endurance et la concentration nécessaires pour parvenir à un objet achevé, planifier son travail : autant de qualités que ces disciplines développent.

Les ateliers participent à l'appropriation de la corporalité. L'enfant ou l'adolescent y acquiert peu à peu le sens du geste juste, apprend à coordonner ses mouvements, à se confronter à la matière et à utiliser des outils appropriés.

Il se lie concrètement à la réalité et à des matériaux nobles, à un environnement vivant.

Les apprentissages préprofessionnels (Maison St Jean, Maison Surcenord)

Tout être humain a le droit et le devoir d'offrir par son travail et ses activités, sa contribution à la société ou à ses pairs. Cette contribution n'est pas uniquement économique, la valeur d'une personne pour les autres peut s'exprimer de manière très différente. Elle pourrait s'évaluer au regard de la faculté personnelle à s'engager pour les autres, de s'intéresser aux autres et de donner aux autres à « sa » mesure.

Au sein des deux IMPRO, les ateliers préprofessionnels visent l'accomplissement des personnes par leur implication dans un « véritable travail », au sens noble du terme. C'est à partir de 15/16 ans que les jeunes travailleurs peuvent aborder cette étape de l'apprentissage pré professionnel.

La reconnaissance de chacun à travers des tâches universelles et fondamentales se fonde sur la dignité de l'être humain. Faire le pain, cuisiner, récolter les légumes, élever les animaux s'appuient en effet sur des savoir-faire ancestraux, inscrits dans un patrimoine commun, qui permettent à chacun, quelles que soient ses difficultés, d'en saisir la globalité. L'identification et l'implication dans une finalité perceptible et valorisante permettent de développer l'intention et de mobiliser chacun dans la volonté d'apprendre. C'est par le mouvement et la pratique que l'apprentissage devient possible.

C'est dans le faire ensemble que les éducateurs et les jeunes se dépassent pour devenir de véritables cuisiniers, boulangers, jardiniers et agriculteurs. L'enthousiasme devient alors vecteur de motivation et stimule la mise en mouvement de chacun. En mobilisant son corps et ses membres à travers cette expérimentation : on apprend ! Les jeunes travailleurs développent des compétences en mobilisant leur pôle sensori-moteur, ils acquièrent dextérité et savoir-faire tout en développant leur endurance.

La mise au travail et le développement de l'autonomie sont développés pour permettre à certains de s'intégrer dans un contexte social ordinaire.

Pour chaque atelier, des projets individuels sont rédigés afin de prioriser les axes de travail et de permettre à chacun de s'inscrire dans une dynamique de progression.

Afin d'harmoniser les observations, chaque atelier dispose de sa propre grille, permettant d'assurer un suivi objectif et de collecter les informations nécessaires à la rédaction des rapports d'évolution qui témoignent des travaux réalisés, des progrès effectués et des axes à renforcer.

Ces différents documents sont réunis dans un classeur propre à chaque atelier afin de permettre à tous les intervenants d'harmoniser les pratiques et de coordonner les objectifs.

Le jardin

L'atelier jardin est proposé aux personnes accueillies à maison St Jean, sur le site des Allagouttes.

Actuellement, le jardin dispose d'une superficie de 20 à 30 ares qui constitue le terrain de maraîchage composé entre autres de trois serres. L'ensemble du jardin, des abords, des vergers, des espaces verts et des bois représentent une superficie de 2 hectares.

Cet atelier et les activités qui s'y développent sont intimement liés au rythme des saisons. Il est le lieu où les jeunes peuvent expérimenter les phénomènes de la nature, le lieu où se manifeste le cycle végétal, de la graine au fruit.

Ce travail agricole confronte les personnes à des situations concrètes et réelles. Elles ont aussi la fierté d'apporter à table et de manger les légumes du jardin, fruit de leur travail. Le travail au jardin s'adresse à des personnes présentant des capacités très différentes. Certains travaux proposés sont minutieux, d'autres requièrent plus de force physique.

En hiver, les activités de l'atelier peuvent varier : elles peuvent devenir des travaux de bûcheronnage, d'entretien de forêt ou d'entretien divers sur le site des Allagouttes.

Le jardin est cultivé en biodynamie : idée d'une production durable, respectueuse de l'environnement avec une planification des cultures et des travaux sur l'année.

Les personnes accueillies suivent le plus souvent un cycle de travail en atelier jardin, afin de vivre concrètement les modifications de la nature qui les entoure.

L'atelier jardin a une grande capacité d'accueil, jusqu'à une dizaine de personnes.

Concrètement, la dynamique de l'atelier jardin a pour but :

- De développer les compétences de la personne à travers des apprentissages concrets.
- De produire les légumes, fruits, plantes aromatiques pour l'ensemble de l'association.
- D'entretenir des espaces verts : tontes, entretien des prés, taille des arbres, travaux forestiers.
- De cultiver la beauté du site par la plantation de fleurs ou d'arbustes ornementaux.

Pédagogiquement, les grands axes travaillés sont :

- Responsabiliser la personne sur l'utilisation d'outils mécanisés, dans le respect des règles de sécurité.
- Acquérir des techniques de travail, développer un savoir-faire.
- Développer la motricité, la mobilité dans le travail.
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation dans le travail, en groupe, ou seul selon les capacités de chacun.
- Aider l'appropriation de l'espace et du temps.

La ferme

L'atelier ferme se situe sur le site du Surcenord. C'est un atelier de travail et d'apprentissage qui s'inscrit dans une réalité agricole objective qui s'adresse et s'adapte à tous les jeunes hébergés sur le site quelles que soient leurs difficultés. En effet, par le conventionnement établi avec l'IME, *la Ferme du Surcenord* met à disposition ses ressources afin de proposer un atelier dynamique, valorisant et adapté aux jeunes « *travailleurs* » accompagnés de leurs éducateurs.

L'atelier accueille donc six à huit jeunes tous les jours de la semaine, mais les réalités agricoles permettent une identification plus large. En effet, le rythme de la ferme et ses impératifs saisonniers ainsi que les besoins des animaux, nécessitent une implication et un engagement continu. Par exemple, à travers la traite et le soin aux animaux, est mise en œuvre une activité d'apprentissage le matin, le soir et les week-ends en plus des temps d'ateliers quotidiens. Cette spécificité entraîne une dynamique de travail dans laquelle les jeunes travailleurs se responsabilisent en trouvant une place et un rôle auprès des animaux.

Les tâches sont rythmées par les saisons qui déterminent les conditions météorologiques et la vie des animaux. La combinaison de chantiers ponctuels et d'activités plus régulières permettent de varier les tâches en les adaptant aux jeunes présents et aux conditions climatiques.

Les missions principales de l'atelier sont :

- L'entretien paysagé (coupe de genêts, parc, clôture, foin, déneigement...)
- Le soin aux animaux (alimentation, traite, nettoyage de box, déplacement, ...)
- L'entretien et l'aménagement des locaux
- La préparation et la commercialisation des différents produits (viande, œuf).

Par la diversité des travaux à effectuer, l'atelier a la possibilité d'accueillir un public large et de proposer à la fois un travail technique encré dans la réalité du travail agricole et un accompagnement plus spécialisé répondant aux besoins de ceux qui ont plus de difficultés à travailler.

Le contexte particulier permet de transmettre :

- La confiance en soi et la responsabilisation à travers le soin aux animaux.
- La dextérité et le savoir-faire dans le maniement des outils simples (brouette, pelle, râteau, fourche).
- Un savoir-faire particulier et minutieux dans la réalisation de la traite.
- L'endurance et la motivation pour entretenir les 113 ha du domaine
- Un lien objectif avec la nature et les saisons ; l'appropriation des cycles naturels
- Des repères spatio-temporels par la perception des différents parcs et les déplacements du bétail.
- La solidarité et le travail en groupe nécessaires pour effectuer les grands chantiers.

La cuisine

Chaque IMPRO dispose au sein de sa maison d'une cuisine qui répond à la double exigence d'être à la fois un lieu de travail et d'apprentissage pré - professionnel et une pièce d'une maison qui se veut familiale. Dans son agencement, son équipement, son outillage, son organisation, sa décoration, nous relevons chaque jour le défi de répondre à cette double dynamique.

Dans chaque maison, la cuisine est donc une pièce centrale importante où les petits déjeuners et les repas des week-ends sont organisés de façon familiale, où les déjeuners et dîners de la semaine sont préparés par l'atelier de pré professionnalisation.

Les ateliers cuisine accueillent donc en semaine de quatre à huit personnes tous les matins et tous les après-midis. Le travail à l'atelier favorise le respect d'un cadre horaire, d'une tenue, de règles d'hygiène, des normes de sécurité, d'un certain équilibre alimentaire.

La réalisation d'un repas est, pour chacun des participants de l'atelier, une action motivante car son but est clairement observable : manger.

Concrètement, l'atelier cuisine a pour mission de :

- Réaliser les déjeuners et dîners dans un temps donné.
- Livrer dans la mesure du possible un repas équilibré, bon et appétissant à la collectivité.
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Mettre au travail les personnes accompagnées selon le potentiel de chacun : accompagnement pré professionnel, accompagnement au développement de la personne.

À travers l'atelier cuisine, chacun des participants apporte son aide à la réalisation d'un travail utile : nourrir la collectivité toujours avec l'espoir de la contenter, que le travail soit apprécié, d'en retirer une certaine valorisation.

Pédagogiquement les grands axes travaillés sont les suivants :

- Travail de la motricité fine, de la dextérité.
- Appropriation de l'espace et du temps.
- Travail du goût, de l'esthétique.
- Mobilisation des compétences cognitives, utilisation concrète des acquis scolaires (lecture, écriture, calcul, ...).

La boulangerie

Sur le site des Allagouttes est proposé aux personnes accueillies un atelier préprofessionnel de boulangerie. Cet atelier, directement lié à la chaleur, confiné et très ritualisé permet un apprentissage concret.

Il a pour mission de fabriquer le pain pour l'ensemble de l'association mais, l'atelier boulangerie, c'est aussi la fabrication de brioches, de manalas, d'agneaux pascals en lien avec les fêtes de saison.

Les ingrédients sont choisis avec soin (farine et ingrédients biologiques) et le pain au levain est cuit au sein de l'atelier dans un four à bois.

Le pain est vendu aussi à l'extérieur, particuliers et parents pouvant venir passer commande.

La multiplicité des tâches proposées à l'atelier boulangerie permet d'accueillir chaque mardi et vendredi de 6 à 8 personnes aux potentialités très différentes.

La journée de travail est ritualisée, ce qui permet de créer des repères et d'offrir un cadre de travail rassurant.

Les différents postes de travail proposés permettent de responsabiliser chaque personne à une tâche, pour une durée déterminée.

Concrètement, l'atelier boulangerie a pour but de :

- Faire et fournir du pain pour les besoins de l'association ainsi que pour la vente aux particuliers.
- Mettre au travail la personne à travers un cadre de préapprentissage, développer la mobilité.
- Développer la sociabilité par un travail en groupe, par le partage de l'atelier avec des travailleurs d'ESAT, par le lien avec les clients extérieurs.
- Responsabiliser la personne à l'esthétique, la qualité du travail.
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Par le travail en boulangerie, chacun des participants pourra participer à la vie collective en produisant du pain, mais aussi par la valorisation d'un travail reconnu par tous.

Pédagogiquement, les grands axes travaillés sont :

- Le développement de la motricité manuelle, l'ouverture des sens à travers une activité concrète.
- Le développement d'une polyvalence de travail, pouvoir se responsabiliser dans une tâche à effectuer en groupe, ou seul.
- Le développement de la prise d'initiative, la créativité.
- Le travail des acquis scolaires à l'aide d'un support concret.

Les stages externes

Afin de répondre aux besoins des adolescents et jeunes adultes présentant des capacités et un désir d'autonomie, la mise en place d'expériences en situation professionnelle différente ou des stages de contact sont proposés. Différents stages peuvent actuellement être organisés :

- Stages chez des employeurs en milieu ouvert.
- Stages en ESAT ou en structure d'adultes FAS.
- Stages en partenariat avec d'autres institutions du département.

Ces stages de contact sont mis en place afin de construire progressivement l'avenir des jeunes adultes accueillis. À travers ces différentes rencontres, de nouvelles compétences sont développées et un certain nombre de choix peuvent être proposés et expérimentés.

Une procédure progressive est mise en place :

- Découverte du monde ordinaire et premières expériences avec l'apprentissage des transports en commun.
- Approfondissement du travail dans les stages.
- Choix d'une orientation spécifique.

Ces expériences différentes permettent d'asseoir une orientation plus large. Ainsi, les jeunes adultes sont confrontés au principe de réalité du monde du travail, et acquièrent une plus grande autonomie. Cela favorise leur développement et la possibilité de répondre à des choix personnels.

Les nombreux apprentissages qui découlent de ces stages permettent d'élargir l'action institutionnelle grâce à des étapes supplémentaires vers une autonomie et une évolution constante vers la vie d'adulte et le monde du travail.

À travers tous ces contacts variés nous cultivons, en tant qu'établissement, une intégration au sein d'un contexte social élargi. L'intégration est une nécessité vitale pour certains jeunes adultes, et toutes ces rencontres tissent des liens vivants au quotidien.

1.2.4 Le soutien thérapeutique

Les activités à vocation thérapeutiques¹⁸ viennent soutenir le projet éducatif et les temps de thérapies sont individuels. Elles sont proposées à tous en fonction des places disponibles, des priorités et des besoins de chacun.

Les thérapies paramédicales

Les thérapies paramédicales s'appuient sur les indications des médecins institutionnels qui diagnostiquent les besoins, recensent les demandes puis priorisent et transmettent auprès des professionnels concernés. Les conventions passées avec les praticiens locaux permettent de proposer de l'orthophonie et de la kinésithérapie. Pour des événements aigus (rééducation suite à un traumatisme, opération...) c'est par la transmission d'une ordonnance et dans le cadre de l'assurance maladie de la personne accueillie que les soins sont assurés.

Les entretiens psychologiques

L'entretien psychologique est mené par un psychologue et il est avant tout une écoute active. Aider une personne ne peut se faire qu'avec son implication. Les entretiens ne seront fructueux que si elle s'investit. L'instauration d'une relation de confiance est donc primordiale. L'entretien mobilise comme média principal la parole, mais des supports comme le jeu et le dessin peuvent être utilisés. Les entretiens visent à améliorer des difficultés comme la gestion des émotions, de la colère, en lien avec la situation familiale ou environnementale, le handicap, la confiance en soi etc.... en fonction des besoins repérés pour chaque jeune.

Les thérapies artistiques

La mise en œuvre des thérapies artistiques résulte de la coordination entre les équipes éducatives et les thérapeutes ainsi que des observations de la pédopsychiatre lors des réunions d'observation clinique. La mise en commun des besoins, des observations et de la planification se fait au sein du groupe des thérapeutes, coordonné par la psychologue.

L'eurythmie

Le mot « eurythmie » est dérivé du grec (eu = beau) et signifie littéralement « beau rythme ». Le « beau » consiste en une harmonie entre intérieur et extérieur, c'est à dire entre le vécu intérieur et l'expression corporelle par le mouvement. L'eurythmie a d'abord été conçue comme un art théâtral avant d'être développée pour sa mise en œuvre dans les domaines pédagogique et thérapeutique. L'eurythmie curative fait appel à la parole, aux gestes et à la musique, réunis pour donner un mouvement d'une forme particulière. L'eurythmie exerce à partir des membres une action thérapeutique intérieure, qui mobilise les différentes fonctions organiques ainsi que les facultés d'expression et de ressenti du psychisme et la personnalité.

¹⁸ La dimension thérapeutique est entendue ici comme un ensemble de techniques et de postures permettant l'amélioration d'un vécu physique et psychique. Il ne s'agit aucunement de psychothérapies. Les thérapies proposées dans l'établissement sont également des thérapies de la famille des « thérapies médiées » : elles utilisent un média (la peinture, le mouvement, l'animal...) pour travailler avec l'enfant ou l'adolescent.

La peinture thérapeutique

La peinture thérapeutique consiste à travailler en utilisant le médium des arts plastiques. En art-thérapie, l'enfant ou l'adolescent se met en marche pour élaborer une œuvre, ce qui suscite imagination, concentration, intuition et émotions. La première volonté de l'art-thérapeute est de solliciter la créativité de la personne pour l'accompagner vers une meilleure expression, une valorisation de ses capacités créatives voire vers un apaisement par la création.

L'équithérapie

L'équithérapie est un soin médiatisé par le cheval et dispensé à une personne dans ses dimensions psychiques et corporelles. L'équithérapie cherche à améliorer des difficultés d'ordre psychique (angoisses, retard de langage, retard intellectuel, manque de confiance en soi, difficultés de communication, troubles du schéma corporel, problèmes de comportement.).

La musicothérapie

La musicothérapie est l'utilisation de la musique, du son dans une démarche de soin. C'est une thérapie à support non verbal utilisant le sonore, le musical. La musique est le médiateur dans la relation soignant/soigné.

1.2.6 L'accompagnement des enfants et adolescents présentant des troubles du spectre autistique

L'autisme est un trouble du neurodéveloppement. Il apparaît dès la petite enfance et évolue tout au long de la vie.

La dyade autistique

Les caractéristiques de l'autisme sont très variées d'un individu à l'autre. C'est pourquoi on parle de **troubles du spectre autistique (TSA)** : chaque personne se situe à un degré différent dans ce spectre.

Deux types de manifestation sont cependant identifiées. C'est ce qu'on appelle la **dyade autistique** :

•des difficultés dans la communication et les interactions sociales

Peu ou pas de langage, communication non-verbale inadaptée, répétitions de certains mots ou expressions, faible compréhension des sous-entendus, de l'humour, du langage imagé, difficulté à exprimer ses émotions et à comprendre celles des autres, malaise dans les interactions sociales...

•des comportements répétitifs et des intérêts restreints

Mouvements répétitifs ou compulsifs, intolérance aux changements ou à l'imprévu, intérêts ou activités obsessionnels...

Ces signes s'accompagnent souvent d'une **hyper- ou d'une hypo-réactivité sensorielle**. Les personnes autistes peuvent, en effet, réagir de manière intense aux stimuli sensoriels (bruit, lumière, odeur, toucher...) ou, au contraire, s'y montrer peu sensibles.

Ces dernières années, un travail important a été mené au sein de l'établissement pour structurer une démarche auprès des enfants relevant d'un trouble du spectre autistique :

Par exemple, le temps de travail de l'équithérapeute a été augmenté d'une matinée afin d'accompagner le groupe « créatif » du Surcenord, qui accueille les jeunes présentant de l'autisme, vers la médiation animale.

Au niveau architectural, les projets de réhabilitation des ateliers créatifs prévoient dans leur cahier des charges la prise en compte de la spécificité sensorielle et des aménagements pour y répondre. Une pièce de répit pour les enfants de l'école sera aussi spécifiquement aménagée prochainement. Les plafonds des salles manger ont enfin été isolés phoniquement et des éclairages à variation d'intensité ont été installés dans certaines pièces.

La psychologue de l'établissement a suivi quant à elle une formation autisme : « des connaissances fondamentales à l'expertise professionnelle » et a développé des outils de diagnostic sensoriel.

De manière plus large, il est à souligner que l'établissement propose un accompagnement global et continu des personnes accueillies. Cet accompagnement se concrétise par la participation et l'implication de tout le personnel éducatif à la vie de chacun des services considérés comme de véritables maisons. Ce partage d'un quotidien vivant et animé, autour d'une structuration du temps des espaces et des échanges, est favorable à l'épanouissement des personnes atteintes d'autisme et leur permet d'expérimenter une vie « réelle ». Cette conception de l'accompagnement implique une pluralité des outils et une unicité des valeurs. La création de conditions motivantes et valorisantes pour le développement des personnes avec autisme est issue du soin apporté à l'élaboration et à l'articulation des domaines suivants :



Stimulation des échanges sociaux

La stimulation des échanges sociaux et l'immersion dans la vie sociale constituent l'axe principal de l'accompagnement spécifique des personnes avec autisme accueillies au sein de l'établissement. La culture de la rencontre, du dialogue, de l'intérêt pour autrui est à la base d'un accompagnement éducatif favorisant l'instauration de relations sociales authentiques et solidaires.

La convivialité et le vivre ensemble sont largement stimulés dans le partage du quotidien favorisant les échanges et le développement de la communication.

Les contingences des activités organisées autour des réalités quotidiennes rendent objective la participation sociale des personnes avec autisme en les aidant à éviter « le retrait passif et le risque de délaissement »¹⁹. Les personnes sont invitées à prendre leurs responsabilités et à répondre de leur participation au sein de la communauté de vie. La non-catégorisation de la population accueillie et la reconnaissance du statut de chacun permet la stimulation, la richesse et l'authenticité des relations sociales.

La conjugaison de l'individu et du collectif permet aux personnes avec autisme de faire l'expérience des codes sociaux, préalables indispensables à toute socialisation visant une insertion durable et partagée.

¹⁹ ANESM, op cit, p25



Structuration du temps

L'organisation du quotidien telle qu'elle est conçue de façon globale au sein de l'établissement est particulièrement adaptée aux besoins des personnes avec autisme. En effet, la régularité, la permanence et la prévisibilité des actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques répond à leur problématique spécifique. La ritualisation du quotidien amène sécurité, stabilité et confiance aux personnes avec autisme. Le mode de vie, les habitudes et les rites favorisent « la cohérence et la continuité de l'accompagnement »²⁰ dans un rythme vivant et stimulant.

Cette « stabilité des repères dans un cadre régulier et sécurisant »²¹ permet de vivre un quotidien « anticipant et prévenant les situations de stress »²² pour les personnes avec autisme « dans le respect des rythmes individuels »²³.

La structuration du temps, alternant les rites quotidiens avec les fêtes et événements, est pensée comme une orchestration permettant d'apporter sens et repères aux personnes avec autisme. Cette différenciation donne l'opportunité d'appréhender un quotidien sensé et vivant, permettant de dépasser la tendance des personnes avec autisme aux répétitions mortifères.

Cette organisation du quotidien favorise ainsi la perception et la conscience du temps souvent déficitaire les personnes avec autisme.



Structuration de l'espace

L'environnement naturel et architectural répond aussi pour sa part aux besoins de repères et de stabilité chez les personnes avec autisme. Le cadre de vie proposé permet en effet de différencier les divers espaces et leur usage. Les lieux privatifs et collectifs sont clairement identifiables et investis : Les personnes sont accueillies dans des maisons au sein de petites unités de vie proches d'un milieu ordinaire : « *Il est recommandé de favoriser le plus possible l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne et de lui offrir des conditions de vie les plus proches de celles du milieu ordinaire, en encourageant sa participation sociale....Il est recommandé d'organiser les locaux en petites unités d'accueil et de vie, de façon à permettre un accompagnement respectueux des besoins de chacun et à limiter les inconvénients de la vie en collectivité* »²⁴

L'aménagement et le soin apporté, aussi bien du point de vue esthétique que pratique, aux différentes pièces des maisons ainsi que l'accessibilité à l'espace naturel environnant permettent aux personnes avec autisme d'évoluer dans un cadre chaleureux et soigné. Cet environnement vise leur épanouissement et l'apprentissage d'une vie quotidienne porteuse de sens proche des réalités ordinaires.

Cette structuration des espaces favorise ainsi l'apprentissage de la différenciation des lieux souvent mal intégrée par les personnes avec autisme.

²⁰ ANESM : « pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou troubles envahissants du développement » P22

²¹ ANESM, ibid, p22

²² ANESM, ibid, p28

²³ ANESM, ibid, p28

²⁴ ANESM, op cit, p27

2. Présentation du projet managérial

En complément d'un projet pédagogique, l'établissement est animé par une vision managériale visant « à accompagner les accompagnants » au plus proche du besoin des enfants, des adolescents et des adultes accompagnés.

2.1 Le management

Le management est à appréhender dans l'établissement comme une manière de conduire un projet à partir de techniques de gestion et d'une philosophie d'action. Le management hiérarchique est porté par un conseil d'administration (dirigeants), une direction (représentant des dirigeants) et des chefs de service (cadres intermédiaires). Une responsable de l'administration et des finances porte quant à elle la co-responsabilité, avec la direction de l'établissement, de la stratégie de gestion administrative et budgétaire de l'établissement.

2.2 Les principes

Les principes managériaux de l'établissement reposent sur une volonté de rester ferme sur les principes de bienveillance, d'ouverture et de qualité des pratiques professionnelles tout en permettant les prises d'initiatives. Il semble important que les équipes puissent disposer d'une autonomie créative, nécessaire à l'adaptation des grandes lignes de fonctionnement aux réalités vécues dans les maisons.



" Si l'objectif de l'avocat c'est la justice, si l'objectif du médecin, c'est la santé, si l'objectif de l'architecte c'est la beauté, et bien, je suis certaine que le management peut avoir un aussi noble but. "

Mary Parker Follett

2.3 Le style de management

« Le maintien d'une organisation est possible par la construction du continu sens de l'organisation » Karl WEICK

Il existe un nombre important d'études en sciences de gestion portant sur le style de management. Au sein des Allagouttes et du Surcenord, il serait à suggérer « un management par le sens » tel que l'entend le chercheur Karl WEICK. Ce style de management porte son attention sur la capacité d'une organisation à construire du sens par la mobilisation des parties prenantes de l'organisation et en trouvant un juste équilibre entre une approche procédurale (références, procédures...) et une approche interactionniste (débat, co-construction...).

C'est pourquoi la direction de l'établissement a pu mettre en place des conseils d'établissement regroupant les cadres hiérarchiques et les coordinateurs des différentes maisons dans une logique de mobilisation, de responsabilisation et de co-élaboration.

De la même manière, la place du Conseil Social et Economique est perçue comme un outil de dialogue social et non seulement comme une chambre consultative. Il en va de même pour le conseil de vie sociale, espace consultatif dédié aux personnes accompagnées, dont le rôle est de faire progresser ensemble la qualité de vie globale dans l'établissement.

2.4 La gestion des emplois et des compétences

« Une organisation apprenante est une organisation qui développe continuellement sa capacité à créer son avenir » Peter SENGE

Un plan de développement des compétences est déployé au sein de l'établissement et des entretiens professionnels sont mis en place conformément aux attendus réglementaires en vigueur. Au-delà de ces aspects techniques, les Allagottes-Surcenord s'orientent résolument dans la dynamique de l'organisation apprenante au sens où le chercheur Peter SENGE²⁵ l'entend : « une organisation apprenante est une organisation qui non seulement apprend, mais dont ses managers structurent leur management pour que leurs équipes aient la capacité d'apprendre à apprendre. Apprendre à apprendre est la meilleure voie pour éviter la répétition des erreurs mais aussi pour faire évoluer positivement et de manière continue leurs pratiques ».

Cette « apprenance continue » demande que l'organisation ne se focalise pas uniquement sur des aspects techniques, mais qu'elle laisse une place importante à l'intercompréhension et à la réflexivité.

3. En synthèse

Le projet pédagogique de l'établissement et son projet managérial sont orientés vers l'ouverture, la recherche de sens et de qualité.

L'IME les Allagottes- le Surcenord est un établissement qui, en tout état de cause, formule une proposition pédagogique et managériale tout en veillant à l'adapter aux évolutions culturelles et scientifiques comme aux besoins des personnes accueillies et de leurs proches.

Ce projet, en ce sens, fait œuvre de transparence car il donne à voir toutes les dynamiques, les principes et les pratiques qui guident son action.

²⁵ Peter Senge – La 5^{ème} discipline

Partie 3 – Présentation du projet qualité et développement de l'IME



Qu'est-ce qu'on projet qualité & développement ?

Cette troisième partie du projet d'établissement porte sur l'avenir de l'établissement en termes de progression et d'amélioration dans une perspective d'anticipation des évolutions du contexte social et médico-social.

Elle s'inscrit donc dans une dimension projective, qualitative et créative. Anticipant le futur, elle contient des propositions visant à améliorer ou à consolider l'existant et dessine des pistes en termes de réponses nouvelles face aux enjeux que l'établissement doit ou devra relever.

1. Les objectifs généraux du projet qualité et développement

Le projet qualité et développement de l'IME présenté dans cette dernière partie, se structure autour de 6 axes principaux :

- Le perfectionnement de l'existant.
- La clarification de l'offre de service concerne un travail d'explicitation et d'actualisation de la pédagogie curative, démarche au cœur de notre projet éducatif.
- L'amélioration de l'offre de service porte sur la poursuite de la structuration des réponses éducatives, pédagogiques et thérapeutiques de l'établissement.
- L'évolution de l'existant.
- Le développement de l'offre de service s'inscrit dans les politiques d'inclusion impulsées et soutenues par différentes instances internationales et par l'État français.
- Le développement de la qualité correspond à une logique de prévention des risques, de mise en conformité et de formalisation.

2. Les objectifs opérationnels du projet qualité et développement

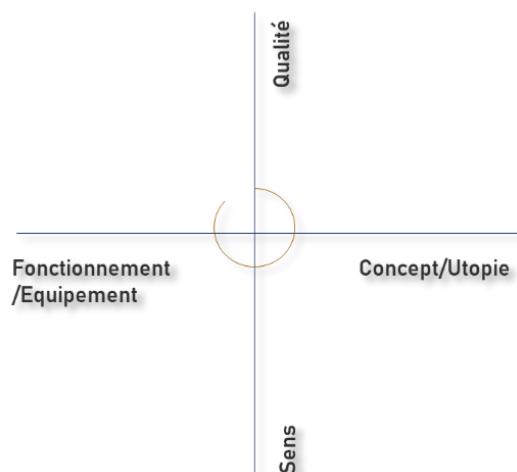
2.1 Les axes d'amélioration

2.1.1 Le principe d'équilibre

L'IME Les Allagouttes – Le Surcenord cherche à trouver un équilibre entre plusieurs dimensions de l'action d'un établissement social et médico-social.

Son principe d'action lui implique de se situer au croisement d'un travail de qualité (rigueur, conformité, bonnes pratiques, gestion des risques, traçabilité) sans que ce travail ne vienne bousculer

le besoin de sens des équipes médico-sociales (recherche des raisons qui président à la mise en place d'une action, recherche de cohérence entre une éthique professionnelle et des actions, recherche de correspondance entre les différentes strates de projet qui composent un établissement médico-social : projet associatif, projet d'établissement, projet personnalisé).



De la même manière, son principe d'action lui demande de se situer à équidistance d'une action fonctionnaliste (budget, investissement, équipement...) et d'une action plus conceptuelle ou idéale (poser le principe que toute personne peut évoluer quel que soit son handicap et sa situation, agir mais aussi réfléchir, intervenir et

analyser...).

2.1.2 La dimension pédagogique

Comme il a été indiqué dans la partie précédente du projet, l'IME Les Allagouttes-Le Surcenord est un établissement qui s'inspire fortement de la théorie dite de la « pédagogie curative » conceptualisée par Rudolph Steiner.

Notre établissement cherche cependant à démontrer que cette pédagogie plonge ses racines dans de nombreuses disciplines et de nombreux concepts.

Notre établissement cherche également à mettre en avant que ses réflexions sont orientées vers l'autonomisation des personnes accueillies et que les modalités d'intervention et ce qui les sous-tend ne sont qu'un moyen de garantir (au mieux) cette autonomisation.

L'IME Les Allagouttes- Le Surcenord souhaite aussi poursuivre la structuration de cette démarche qui apporte aux personnes accueillies (et par extension à leurs familles) des résultats concrets, en particulier en ce qui concerne le bien-être, l'apprentissage et la socialisation.

2.1.3 La démarche qualité et gestion des risques

L'établissement a amorcé l'élaboration d'un système de management de la qualité depuis 2 années.

Durant l'année 2020, l'établissement a ainsi élaboré et s'est doté d'un référentiel qualité globale.

Un audit du système d'information a aussi été diligenté par la direction de l'établissement durant l'année 2020. Un travail sur la mise aux normes des locaux et notamment des espaces cuisines a aussi été initié durant l'année 2020.

Dans cette dynamique, un travail a été confié à un cabinet conseil, en lien étroit avec la direction de l'établissement, pour mettre en place un système qualité intégré au sein de l'établissement sur l'année 2021.

Les objectifs poursuivis par ce processus de démarche qualité étant la transparence, la traçabilité, la veille active, la centralisation des procédures et la mise en place d'un système de prévention efficace.

2.2 Les axes de développement

2.2.1 Consolider et développer l'activité d'inclusion scolaire

L'établissement a l'intention de renforcer ses actions en termes d'inclusion scolaire.

La dynamique étant de faire des Allagouttes – le Surcenord un support d'expertise en coopération avec les services de l'Éducation Nationale qui sont eux à concevoir comme un support d'inclusion.

Cette volonté se traduit déjà actuellement par l'ouverture, depuis septembre 2021, d'une unité d'enseignement externalisé au Collège d'Orbey.

En ce sens, dans une logique de « pôle ressources », L'IME les Allagouttes- le Surcenord est un établissement qui souhaite être un acteur du pôle inclusif d'accompagnement localisé (Pial) du territoire dont le Collège Georges Martelot de Orbey est tête de réseau pour 12 établissements.

L'expérience médico-sociale et d'enseignement de l'établissement peut ici être une réelle plus-value au service de cette nouvelle politique publique.

2.2.2 Politique d'attractivité et de fidélisation

Le secteur social et médico-social doit faire face à une crise des vocations dont les causes sont multiples. Il appartient à notre établissement de pouvoir apporter des réponses face à cette situation, même si cette dernière s'apparente à bien des égards à une crise structurelle et profonde.

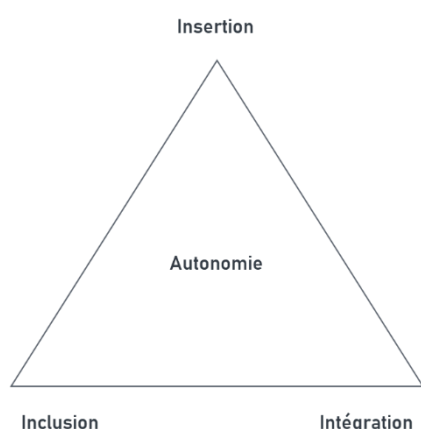
Un travail sur la mise en place de programmes ressources humaines en termes d'attractivité et de fidélisation sera donc poursuivi.

Plusieurs actions vont ainsi être déployées :

- Diversification des modes de recrutement (recrutement sur les sites médico-sociaux spécialisés, mais également sur les sites d'organisation de type ONG (orientées social et nature) où les jeunes générations, y compris du secteur social et médico-social, viennent rechercher des métiers avec du sens et de l'espérance.
- Mise en forme des offres d'emploi dans une optique moins administrative et mettant en avant les questions de sens, d'engagement, de qualité de vie au travail.
- Valorisation du couple « emploi & mode de vie ». L'emploi comme un moyen de dépasser la qualité de vie au travail pour cheminer vers la qualité de vie par le travail : travailler à proximité de chez soi, dans un cadre naturel préservé, auprès d'une équipe solidaire et accueillante.

Ces orientations permettront, nous l'espérons, de maintenir et de conforter le bon taux de recrutement de l'établissement.

2.2.3 Un projet autour de l'inclusion des personnes accueillies



L'IME Les Allagouttes – Le Surcenord a fait de la politique d'inclusion l'un de ces objectifs d'amélioration. Cet objectif est par ailleurs clairement mentionné dans le cadre de son Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Dans la droite ligne de ses principes d'intervention, l'établissement souhaite pouvoir trouver un projet d'inclusion qui soit équilibré.

L'idée n'étant pas de faire de l'inclusion pour l'inclusion (système en boucle fermée), ni de l'inclusion par injonction (inclusion descendante), mais de l'inclusion adaptation (en lien avec les capacités des personnes, du territoire et des professionnels).

En complément de cette approche de l'inclusion, il est à souligner que l'IME les Allagouttes-Le Surcenord propose une définition triple de l'inclusion : une inclusion dite « systémique » (reproduction d'une vie « ordinaire » en établissement donc dans un milieu « extra-ordinaire »), une inclusion en termes d'ouverture (accueil de personnes morales et physiques extérieures au sein de l'établissement), une inclusion que nous pouvons qualifier d'inclusion directe (inclusion scolaire, en milieu professionnel, mobilité non accompagnée...).

En ce sens, notre établissement a travaillé à définir un projet d'inclusion qui ferait jouer entre elles plusieurs notions : la notion d'insertion (professionnelle en particulier), la notion d'inclusion (vie ordinaire), la notion d'intégration (la notion d'intégration s'entend au sens sociologique du terme à

savoir une vie ordinaire avec possibilité d'appui, évitant les risques d'une solitude trop prononcée et faisant l'objet d'une attention de la part des autres). Nous estimons ainsi que c'est en conjuguant ces trois dimensions qu'une quatrième pourra réellement advenir : la dimension de l'autonomie.

Le projet de développement proposé concerne l'habitat inclusif et plus particulièrement une nouvelle offre que nous voudrions porter : l'habitat inclusif de transition et d'autonomisation.

Le projet serait de mettre à disposition un logement autonome, en colocation, pour des jeunes de 18 à 25 ans accompagnés dans le cadre de l'IME.

Ce logement autonome se situerait sur le site des Allagouttes.

Il permettrait de marquer le passage à la majorité pour des jeunes présentant des capacités et des volontés d'autonomisation. Une évaluation des capacités sera menée de manière pluridisciplinaire dans le cadre de ce passage en habitat inclusif.

Ce logement autonome meublé serait aussi un formidable outil pour accompagner et évaluer les capacités des jeunes à s'auto-organiser autour d'un socle de compétences en économie sociale et familiale (tâches domestiques, approvisionnement) et en gestion de soi (coopération, ennui).

En complément de cette dimension d'accompagnement dans le logement, notre établissement proposerait également des contrats de stage au sein de l'EARL « La ferme ». De cette manière, les jeunes qui entreraient dans ce dispositif disposeront d'un logement et d'une activité préprofessionnelle et pré-professionnalisante.

Le champ de l'habitat, de l'autonomie en habitat et de l'insertion professionnelle seraient ainsi couverts.

Dans le même temps, au regard de l'âge et de la fragilité du public accueilli, un système de suivi et d'astreinte sera mis en place. La proximité de l'habitat de l'IME sera aussi un gage d'intégration et de sécurité.

Inclusion (vie ordinaire), insertion (EARL la ferme) et intégration (proximité de l'IME et équipe dédiée) seront réunies pour maximiser les conditions d'une autonomie réussie.

Nous proposons de négocier la possibilité d'expérimenter ce projet sur 3 ans.

En termes de capacité nous proposons d'ouvrir 3 places la première année, 3 la deuxième année et 3 autres places la troisième année.

En termes de besoin d'accompagnement, nous estimons nécessaire d'encadrer ce projet expérimental par deux travailleurs sociaux en équivalent temps plein (un poste de coordinateur projet de niveau II et un poste d'accompagnateur projet de niveau III ou IV).

En conclusion

La mise en place du processus d'évaluation interne a été suivi immédiatement par l'élaboration du projet d'établissement présenté ici.

Il a été important, dans ce projet d'établissement, de définir les orientations prises par l'IME Les Allagouttes – Le Surcenord et de repositionner clairement la place comme le contenu de la pédagogie curative.

En termes d'orientations, il est à retenir que l'établissement souhaite poursuivre la structuration de son fonctionnement et de ses pratiques au regard des évolutions des politiques publiques actuelles, tout en continuant de chercher un équilibre entre les besoins individuels des personnes, leurs intérêts supérieurs et les orientations générales prises par le législateur.

Ce projet de transition s'est donné pour objectif, non de défendre, ni de promouvoir une approche particulière, mais d'expliquer ses fondements et références éthiques qui demandent à être retravaillés et ré explicités dans un contexte sociétal qui a largement évolué.

Nous avons essayé en ce sens, de montrer notre souhait de préserver les principes fondateurs de notre approche car elle apporte manifestement — l'expérience et les témoignages des bénéficiaires sont là pour en témoigner — des résultats très appréciables autant en termes de bien-être, qu'en termes d'acquisitions de compétences.

Garantir l'authenticité des médiations et des relations au sein de l'institution, s'appuyer sur une culture et des valeurs de respect de l'environnement et des hommes, s'ouvrir aux besoins d'une société plus participative et inclusive, représentent les fondements et les axes de notre engagement.

En résumé de ce projet, il est à entendre que ce qui prédomine au cœur de notre institution est l'idée qu'une organisation sociale ou médico-sociale ne peut être réduite à un fonctionnement et à un référentiel d'actions. Pour être institution, elle se doit de penser l'action, la concevoir, la critiquer pour mieux l'adapter et pour continuer de la faire évoluer. « Sans projet pas de règles » est l'un des principes partagés par les qualitiens. Nous pourrions aussi écrire que « sans pensée, pas de projet ».

Cette ambition intellectuelle demande ainsi un travail approfondi, c'est une exigence également. Car les professionnels ne font pas qu'agir, ils se doivent de penser leurs actions au regard d'une proposition pédagogique.

Cette ambition demande aussi à interroger de manière continue les actions entreprises par l'établissement dans le sens de leur cohérence, de leur impact et de leur pertinence par rapport au contenu de son projet d'établissement : si l'action doit être pensée, elle doit aussi correspondre au projet d'établissement. De la réfection d'une cuisine à la forme d'un planning, de la durée d'une réunion à son contenu, l'ensemble des actions mises en place doivent pouvoir trouver leur sens et leurs correspondances dans ce projet d'établissement.

Les choses ne sont pas faites pour être faites, elles doivent avoir du sens et un intérêt. Gageons que l'IME Les Allagouttes-Le Surcenord poursuivra dans cette voie durant les cinq prochaines années de manière dynamique et confiante.

Révisions du projet d'établissement

2024 :

Ajout du logigramme de procédure d'admission (p20)